BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE
73 | 04
AVRIL 2018

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

98 **Antony HOSTEIN, avec la collab. de Marc BOMPAIRE et François de CALLATAŸ**
150 ans après sa fondation : la contribution de l'École Pratique des Hautes Études aux progrès de la numismatique en France

108 **Fabrice DELRIEUX**
Louis Robert à l'École Pratique des Hautes Études (1932-1974).
L'irruption de la numismatique dans les études classiques

113 **Michel AMANDRY**
Documents d'Asie Mineure et *À travers l'Asie Mineure* de Louis Robert vus à travers sa correspondance avec Pierre Amandry

116 **François DE CALLATAŸ**
Georges Le Rider vu à travers l'une de ses correspondances

123 **Antony HOSTEIN**
La lente création d'une conférence de numismatique à l'EPHE. À propos d'un document d'archives inédit concernant Pierre Le Gentilhomme (1909-1947)

129 **Cécile MORRISSON**
Numismatique et histoire monétaire de Byzance à l'EPHE : souvenirs septuagénaires

135 **Christian CHARLET**
Jean Lafaurie (1914-2008) : du Cabinet des médailles de la BnF à l'EPHE

141 **Jacques MEISSONNIER**
Jean Lafaurie (1914-2008), directeur d'études à l'EPHE : témoignage d'un ancien élève

143 **Marc BOMPAIRE**
Autour de l'œuvre d'Adolphe Landry (1874-1956)

SOCIÉTÉ

150 Compte rendu de la séance du 07 avril 2018

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 05 MAI 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF
01-03 JUIN 2018 - Journées Numismatiques à Orléans
SAMEDI 08 SEPTEMBRE 2018 - 9h00 - Salle Vasari - INHA

ÉTUDES ET TRAVAUX

Antony HOSTEIN*, avec la collaboration de Marc BOMPAIRE**
et de François de CALLATAŸ***

150 ans après sa fondation : la contribution de l'École Pratique des Hautes Études aux progrès de la numismatique en France

La Société française de Numismatique a souhaité s'associer aux célébrations organisées en 2018 dans le cadre du cent cinquantenaire de l'EPHE. Les interventions prévues lors de la séance du samedi 7 avril ont donné l'occasion de rappeler les nombreux liens qui unissent les deux institutions, aussi bien à l'échelle des membres, des auditeurs, des conférenciers, que des directeurs d'études. Par-delà les célébrations, la séance a permis de porter un regard rétrospectif et historiographique sur la discipline numismatique, son enseignement et son étude, en France et tout particulièrement à l'EPHE, depuis la fin du XIXe siècle[1].

Notre propos est de retracer l'émergence progressive de la numismatique dans les programmes des conférences des Hautes Études, discipline qui ne fut reconnue que bien tard, longtemps après la création de l'établissement en 1868.

Le mot 'numismatique' lui-même n'apparaît dans aucun document officiel lié à la création de l'école – décret de fondation ; statuts ; règlement intérieur des sections –, contrairement à l'épigraphie qui est enseignée dès les origines dans le cadre de différentes directions d'études (par exemple celle de William Henry Waddington (1826-1894), « Philologie et Antiquités grecques » ou celle de Léon Renier (1809-1885) « Épigraphie et Antiquités romaines »). Dans le premier règlement intérieur de la section des sciences historiques, qui circonscrit les grands domaines privilégiés dans les conférences de l'École, il est question de mythologie et d'histoire de l'art, d'épigraphie grecque et latine, de paléographie, de philologie, de langues anciennes et vivantes de l'Orient et de l'Asie, d'histoire, je cite « politique, morale et économique des différentes nations » appuyée par les données de la géographie et de la statistique[2]. Certes, cela n'empêcha pas les directeurs d'études qui le désiraient d'étudier cette documentation ; mais c'était toujours de manière ponctuelle et subordonnée, la

* Directeur d'études, EPHE, PSL / ANHIMA, UMR 8210. Courriel : antony.hostein@ephe.sorbonne.fr
** Directeur d'études, EPHE, PSL / SAPRAT, EA 4116.
*** Directeur d'études, EPHE, PSL / ANHIMA, UMR 8210 – Chef de Département, Bibliothèque royale de Belgique.

1. Pour un bilan sur l'enseignement de la numismatique et de l'histoire monétaire avant les années 1900, lire les deux articles de Babelon 1908a et 1908b qui reproduisent le discours inaugural de sa chaire au Collège de France intitulée « Numismatique antique et médiévale ».
2. *EPHE-SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES. Règlement intérieur* – Article premier. La section des sciences historiques et philologiques est destinée à former à la pratique des principales branches de l'histoire et de la philologie dont l'enseignement ne fait pas partie du programme universitaire, et n'est pas non plus compris dans celui de l'École des chartes, à savoir : 1° La mythologie et l'histoire de l'art ancien dans leurs divers rapports avec les monuments architectoniques et figurés ; 2° L'épigraphie grecque et latine ; 3° La paléographie grecque et latine, étudiées en vue de la restitution des textes défectueux et de l'appréciation des manuscrits des auteurs anciens ; 4° La philologie comparée, dans ses rapports, soit avec les langues classiques, soit avec les langues

numismatique n'étant considérée que comme une science auxiliaire. C'est ainsi que le mot 'numismatique' apparaît dans l'annuaire pour la première fois dans le rapport de la conférence d'Olivier Rayet (1848-1887), chargé de l'art antique grec, chaire rattachée à la direction d'études de William Henry Waddington[3]. Olivier Rayet, évoquant la présence dans son séminaire de Ioannis / Jean Svoronos (1863-1922)[4], précisait :

> « *M. Svoronos, de Myconos, envoyé par le gouvernement hellénique pour faire un an d'études en France, s'adonne surtout à la numismatique. Mais il a montré également beaucoup de goût et une réelle aptitude pour l'épigraphie* ».

Le lecteur appréciera le « mais » de la seconde phrase. Il fallut attendre encore quelques années pour voir inscrire au programme, de façon très ponctuelle, plusieurs séances centrées sur l'objet monétaire. En 1886-1887, Bernard Haussoullier (1853-1926) consacra une partie de sa conférence à l'organisation des finances athéniennes au Ve siècle. Voici ce que l'intéressé en disait :

> « *Après quelques leçons consacrées à la monnaie grecque, et particulièrement à la monnaie athénienne (origine et caractère de la monnaie grecque ; principaux systèmes), etc.* »[5].

Le même savant reprit par la suite l'étude des monnaies grecques dans au moins deux de ses programmes de conférences[6]. Il fut suivi dans cette voie par deux de ses successeurs, Henri Jeanmaire (1884-1960)[7] et Robert Schilling (1913-2004)[8]. Voici résumée, pour l'essentiel, la situation qui a prévalu avant 1900 pour la numismatique dans le cadre des grandes directions d'études classiques de l'EPHE consacrées ou bien à l'histoire grecque, ou bien à l'histoire romaine.

Même si la chose demeure un épiphénomène, il convient de signaler qu'il a pu être question, dans des conférences relevant d'autres périodes ou d'autres aires culturelles, d'histoire monétaire ou de numismatique à de rares occasions lors des trente premières années d'existence de l'école dans des directions d'études de la Ve section : ainsi Charles-Simon Clermont-Ganneau (1846-1923), chargé de l'archéologie orientale,

anciennes ou vivantes des diverses contrées du globe ; 5° Les langues anciennes de l'Orient (hébreu, égyptien, arabe littéral, arménien, sanscrit, etc.) et les langues encore en usage dans les diverses parties de l'Asie, étudiées du point de vue philologique ; 6° L'histoire politique, morale et économique des différentes nations, fondée sur l'étude et la recherche des documents inédits, la critique de ceux qui sont déjà connus et les données de la géographie et de la statistique.

3. *Annuaire SHP*, 1883-1884, p. 5-6.
4. Les archives de l'EPHE font état de la demande de Jean Svoronos, alors sous-directeur du musée numismatique d'Athènes, soutenue par plusieurs directeurs d'études, de faire reconnaître son livre Svoronos 1890 (titre exact : *Numismatique de la Crète ancienne, accompagnée de l'Histoire, la Géographie et la Mythologie de l'île. Ouvrage récompensé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris) et publié aux frais de l'Assemblée des Crétois*, Mâcon, 1890) comme mémoire ouvrant droit au titre d'élève diplômé de l'École. Voir les *Archives EPHE. IVème section. Procès-verbaux des séances du conseil de la section (1877-1912)* [1602-472], f°s 119-120 (séance du 3 avril 1887 au cours de laquelle R. Weill est chargé de rédiger un rapport sur le dossier) et f° 161 (séance du 15 juin 1890 au cours de laquelle la question, visiblement toujours pas tranchée, implique de recourir à deux rapporteurs, MM. Jacob et Haussoullier).
5. *Annuaire SHP*, 1886-1887, p. 9.
6. *Annuaire SHP*, 1903, p. 64 ; 1911, p. 4-24.
7. *Annuaire SR*, 1944, p. 42-44.
8. *Annuaire SR*, 1944, p. 71.

étudia les monnaies de Sinope à légende araméenne[9], les monnaies indo-scythes[10], les monnaies commémorant les *Actia Dusaria* de Bostra en Arabie à l'époque romaine[11], les monnaies de Tyr[12] ou encore la numismatique juive au sens large[13] ; même constat chez Joseph Halévy (1827-1917) qui, dans sa conférence consacrée aux langues éthiopiennes et touraniennes, traita de l'emploi du grec dans les légendes des monnaies sabéennes[14] – il fut d'ailleurs suivi dans cette voie quarante plus tard par Marcel Cohen (1884-1974), qui consacra une année de son séminaire à étudier les monnaies axomites[15] et quelques décennies après encore par James G. Février (1895-1976)[16].

Dans les premières décennies d'existence de la Section des sciences religieuses, la numismatique n'apparaît presque pas sauf, exception notable, dans les rapports de Jules Toutain (1865-1861) qui exploite de manière récurrente les témoignages monétaires dans sa conférence intitulée « Religions de la Grèce et de Rome », pour l'étude des capitoles dans les cités[17], pour l'analyse des cultes en Crète[18] ou encore pour des questions ayant trait à l'iconographie[19].

Vers 1900, la situation de l'enseignement de la numismatique en France n'apparaît guère brillante. Alors que la discipline s'était dotée tout au long du XIXe siècle d'institutions et de revues réputées (*Revue numismatique* au premier plan), alors qu'elle comptait de grands noms dans ses rangs, l'absence d'enseignement digne de ce nom était criante dans un lieu où elle aurait pu trouver naturellement sa place aux côtés de l'épigraphie et de l'histoire de l'art antique. Précisément, il y eut bien une tentative de créer en 1888 une conférence aux Hautes Études. Mais elle échoua alors qu'était pressenti à cette charge Ernest Babelon (1854-1924), conservateur au Cabinet des Médailles[20].

Il est intéressant de s'attarder sur cet épisode. Ernest Babelon semble avoir tiré de cet échec une forme d'amertume au point d'y faire allusion dans son discours inaugural du Collège de France[21]. Dans une brève allocution parue en préambule de la publication du texte de la conférence inaugurale de François de Callataÿ, Georges Le Rider (1928-2014) avait signalé cet événement tout en indiquant ignorer les raisons pour lesquelles la création d'une conférence de numismatique, envisagée en 1888, n'avait finalement pas eu lieu[22]. La consultation des archives de l'École, en particulier

9. *Annuaire SHP*, 1894, p. 57.
10. *Annuaire SHP*, 1895, p. 99.
11. *Annuaire SHP*, 1901, p. 91.
12. *Annuaire SHP*, 1904, p. 85-86.
13. *Annuaire SHP*, 1915, p. 60-62.
14. *Annuaire SHP*, 1894, p. 56.
15. *Annuaire SHP*, 1935, p. 80-82.
16. *Annuaire SHP*, 1952, p. 15-16 (« (...) séances consacrées à la demande des élèves à la numismatique juive (...) ») et 1961, p. 24-25 (le séminaire a porté sur la numismatique hébraïque, de l'époque perse à Hadrien).
17. *Annuaire SR*, 1898, p. 1-29.
18. *Annuaire SR*, 1905, p. 29-31.
19. *Annuaire SR*, 1906, p. 46-47 ; 1913, p. 91-94.
20. Babelon 1908b, p. 810-814.
21. *Ibid*, p. 811.
22. Réflexions formulées en introduction de Callataÿ 2000, p. 15-21. Perspicace, Georges le Rider ajoutait même, p. 17 : « ... on peut se demander si l'idée qu'on se faisait de la numismatique à cette époque ne fut pas en grande partie responsable de l'échec du projet ».

des procès-verbaux des séances du conseil de la section, nous a été d'un grand secours pour comprendre ce qui s'était alors joué, en deux temps, en 1888 et 1889. En voici des extraits :

> *Archives EPHE. IVème section. Procès-verbaux des séances du conseil de la section (1877-1912)* [1602-472], f° 135 (séance du 8 juillet 1888) :
>
> <f° 135> « *On procède ensuite à la nomination d'une commission chargée de répartir les 3000 fr. laissés vacants par la mort de M. H. B.* [Eugène-Louis Hauvette-Besnault, spécialiste du sanscrit] *M. le Président ayant demandé individuellement à chaque membre de la réunion s'il était partisan d'une conférence nouvelle, la majorité se prononce en faveur des augmentations de traitement, bien que M. Maspéro ait exprimé ses sympathies par une conférence sur les langues de l'Afrique du Nord différents (sic) de l'arabe (nubien et berbère) et dont serait chargé M. de la Rochemonteix ; M. Derembourg pour une conférence de numismatique qui serait confiée à M. Babelon* ».

Un an plus tard, lors du conseil de section du 9 juin 1889, la proposition de créer une conférence de numismatique fut à nouveau proposée et discutée.

> *Ibid.*, f°s 146-147 (séance du 9 juin 1889) :
>
> <f° 146> « *M. H. Derembourg rappelle qu'il avait jadis proposé une conférence de numismatique dont serait chargé M. Babelon, et que cette proposition avait rencontré des sympathies ; il serait prêt encore à approuver la création d'une conférence de numismatique pour M. Babelon, en même temps qu'une conférence d'assyriologie par un titulaire à désigner* (...). »

Suivit alors une longue discussion au sujet du maintien d'une conférence d'assyrien. Celle-ci fut renouvelée après un vote sans ambiguïté (21 votants, 20 voix pour, 1 voix contre). Restait alors à régler la question de la création ou non de la conférence de numismatique :

> « *La conférence d'assyriologie sera maintenue. La discussion s'engage sur la création d'une autre conférence. M. L'abbé Duchesne dénonce l'importance des études numismatiques qui ne sont pas représentées nulle part dans l'enseignement, depuis la mort de Lenormant.*
>
> *M. Morel Fatio demande la numismatique de quelle période serait enseignée par M. Babelon.*
>
> *M. Haussoullier répond que ce serait la numismatique grecque, romaine et orientale.*
>
> <f° 147> *La commission devra donc, résume le Président, présenter un ou plusieurs candidats pour la conférence d'assyriologie et s'occuper de la création éventuelle d'une conférence de numismatique.*
>
> *M. Maspéro fait observer que pour la désignation de son titulaire, il est entendu que la Commission pourra proposer toute autre personne ayant une valeur reconnue comme numismate, enfin qu'elle ne sera pas liée à un seul candidat* ».

Ce procès-verbal offre le dernier témoignage de discussions sur le sujet. Dans les archives postérieures au 9 juin 1889, il n'est plus question d'une conférence de numismatique, la proposition semblant avoir été enterrée pour des raisons indéterminées, peut-être d'ordre budgétaire. Quand, dans le procès-verbal de la séance du 3 novembre 1895 (*ibid.*, <f° 219>) sont résumées les six propositions de nouvelles conférences (sanscrit, géographie et ethnologie ancienne, latin vulgaire, langues romanes, assyriologie, antiquités chrétiennes et archéologie du Moyen Âge), la numismatique a définitivement disparu.

En 1890, un an après ces fâcheux événements (pour les numismates du moins, et Babelon au premier chef), ce fut au tour du cours dispensé au Cabinet des Médailles d'être supprimé[23]. Mais il est vrai que les enseignements concernaient en réalité plus l'archéologie et l'histoire de l'art en général que l'histoire monétaire et la numismatique en particulier – Olivier Rayet, dont le nom a été mentionné plus haut, ayant été l'un des derniers professeurs à ce poste. Il le fut après François Lenormant (1874-1883) dont la réputation controversée ne mettait pas en cause le développement de la numismatique. En 1900, Louis Blancard (1831-1902), qui enseignait à l'École des chartes[24] mais résidait à Marseille, soumit à la quatrième section des Hautes Études la proposition de mettre en place un cours libre de numismatique romaine et médiévale ; comme en témoigne le procès-verbal de la séance du 1er juillet 1900, il essuya un refus cinglant (et Blancard mourut en 1902, mais cela n'a rien à voir)[25].

> *Archives EPHE. IVème section. Procès-verbaux des séances du conseil de la section (1877-1912)* [1602-472]- f° 257 (séance du 1er juillet 1900)
>
> <f° 257> « *Demande de cours libre.*
>
> *Le Président informe la réunion que le Ministre de l'Instruction Publique lui avait remis une demande de M. Blancard, correspondant de l'Institut, désirant faire à l'*École *un cours libre de numismatique ancienne et du Moyen Âge. Cette demande est arrivée pendant les vacances de Pâques et n'a pu être communiquée par conséquent à la réunion du 1er avril. Le Président a répondu que la Section avait toujours, et dès l'origine, été opposée à l'établissement des cours libres chez elle et que malgré tout l'intérêt de l'enseignement proposé, la demande de M. Blancard aurait en fait peu de chances d'être agréée par le Conseil. Il ajoute que le Directeur de l'Enseignement Supérieur considère la question comme réglée* ».

Ainsi, aucune chaire pérenne de numismatique ne fut créée à l'EPHE, ni à l'université entre les années 1860 et le premier tiers du XXe siècle[26]. Jusque dans les années 1930, l'EPHE a accueilli en ses murs comme auditeurs ou comme élèves de grandes figures de la numismatique, sans consentir pour autant à créer un enseignement consacré à cette discipline, ce qui explique la rareté des thèses soutenues dans ce

23. Ces éléments sont rappelés par Ernest Babelon dans sa conférence inaugurale : Babelon 1908a et b ; cf. *supra*, n. 1 et 20.
24. Alors que les textes fondateurs de Guizot en 1846 prévoyaient une formation en numismatique à l'École des chartes (art. 8 : « l'enseignement comprend… l'archéologie figurée embrassant l'histoire de l'art, l'architecture chrétienne, la sigillographie et la numismatique… »), le cours libre proposé par Blancard de 1897 à 1900 semble y avoir été le premier véritable enseignement en numismatique, avant celui d'Adolphe Dieudonné en 1925.
25. *Annuaire SHP*, 1899-1900, p. 162. Le texte reproduit dans l'annuaire diverge sur plusieurs points de celui du procès-verbal : « Cette demande, étant arrivée pendant le congé de Pâques, n'a pu être communiquée au Conseil en temps utile. Le Président a répondu au Ministère que la Section a toujours été opposée aux cours libres et que, quel que soit l'intérêt de l'enseignement de la numismatique au point de vue historique et économique, il y avait peu de chances que la Section renonçât à un principe établi chez elle dès les débuts de l'École. »
26. Théodore Reinach dispensa un cours libre de numismatique à la Sorbonne de 1894 à 1896 publié dans Reinach 1902. On peut aussi mentionner le cas de Paul Frédéricq (libéral flamand de Gand). Ce dernier précisait dans un article (Frédéricq 1883), qu'il avait suivi 50 enseignements d'histoire à Paris en 1882. Or il ne fut question de monnaies que pour l'un d'eux : celui de Desjardins dans son cours de géographie historique à l'ENS qui fit circuler des « médailles de Constantin ».

domaine jusqu'à cette date[27]. Dans la sombre situation institutionnelle où se trouvait reléguée la numismatique, le seul trait de lumière vint du Collège de France qui abrita en son sein, mais à contre cœur et uniquement parce que le cours fut d'abord financé en 1902 grâce au mécénat de Charles Ephrussi (1849-1905), sous la forme d'une charge d'enseignement puis d'une chaire à proprement parler en 1908. Son premier titulaire ne fut autre qu'Ernest Babelon. Prononcée le 10 décembre 1908, sa leçon inaugurale porta sur « *Les origines et l'histoire de l'enseignement de la numismatique* »[28]. Avec le recul du temps, le thème et le titre adoptés résonnent comme un manifeste. Le cours connut un vif succès jusqu'à la mort de Babelon en 1924. Son successeur, le grand savant et érudit Théodore Reinach (1860-1928) n'enseigna qu'entre 1925 et 1928, l'année de sa disparition. Par la suite, aucun enseignement de numismatique ne fut maintenu de manière continue au collège de France, ce jusqu'à l'élection de Georges Le Rider en 1993 sur une chaire consacrée à l'histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique[29]. Signe des temps : le mot numismatique a disparu de l'intitulé de la chaire en question.

Après la mort de Théodore Reinach, le relai fut enfin pris aux Hautes Études par une génération de savants qui émergea au lendemain de la Grande Guerre. La direction de l'établissement consentit progressivement à accorder à la numismatique une place visible dans la liste des cours dispensés. Dans le cadre de la multiplication des conférences et de l'élargissement des disciplines enseignées, la monnaie bénéficia d'abord d'approches tout à fait originales et neuves. L'anthropologie de la monnaie naquit semble-t-il ou du moins fut formalisée dans le séminaire de Marcel Mauss (1872-1950)[30]. Des réflexions originales sur la monnaie et les politiques monétaires furent aussi élaborées dans des conférences dont l'intitulé semblait fort éloigné de l'histoire monétaire ou de la numismatique anciennes, ainsi celle d'Adolphe Landry (1874-1956) qui fait l'objet d'une enquête détaillée de Marc Bompaire dans le présent dossier.

Plusieurs grandes figures précipitèrent cette consécration de l'enseignement de la monnaie, au premier rang desquelles prennent place Louis Robert (1904-1985) pour la numismatique grecque et romaine provinciale (enseignées de manière détaillée, d'après l'annuaire, dans le cadre des séminaires tenus en 1932, 1933, 1934, 1935, 1937, 1943, 1946 etc. ; cf. les contributions de Michel Amandry et de Fabrice Delrieux dans la présente publication), bien que la numismatique ne soit pas inscrite explicitement dans l'intitulé de sa conférence, et Pierre Le Gentilhomme (1909-1947) qui fut le premier à dispenser un enseignement explicitement orienté vers la numismatique romaine impériale et médiévale, entre 1942 et 1947 après une première candidature rejetée en 1937 (cf. *infra*, l'article de Antony Hostein). Ce sont eux qui, dans leurs conférences et par leur grande ampleur de vue, ont refondé en somme l'école numismatique

27. Une exception : Alfred Merlin (1876-1965), davantage connu pour ses travaux sur l'Aventin et sur l'épigraphie et l'archéologie de l'Afrique proconsulaire, a soutenu sa thèse complémentaire, supervisée par Ernest Babelon, sur les revers monétaires de l'empereur Nerva. Sur ce point, on renverra à la nécrologie de Merlin par Tessier 1965.
28. Babelon 1908a et 1908b.
29. On relèvera tout de même des exceptions, à savoir les conférences prononcées dans les années 1930 et 1940 et financées grâce à un mécénat de la Fondation Schlumberger : voir à ce sujet l'appendice placé à la fin de la présente contribution, où sont signalés les noms des conférenciers et les thèmes traités.
30. *Annuaire SR*, 1935, p. 29-34.

française et formé des disciples[31]. Et l'on peut affirmer que la majorité des numismates français actuels demeurent, à des degrés divers, leurs proches ou lointains héritiers. L'arbre généalogique qui se déploie à partir de ces figures tutélaires permet de suivre des rameaux multiples qui bien souvent s'enracinent en Sorbonne, dans les locaux de l'École Pratique.

Commençons par évoquer la numismatique grecque. C'est en 1964, à l'initiative de Louis Robert, que fut créée une conférence consacrée à la numismatique grecque. Son premier titulaire fut Georges Le Rider (voir les pages qui lui sont consacrées dans le présent volume par François de Callataÿ). Au moins deux générations d'enseignants-chercheurs français spécialisés en histoire et numismatique grecques ont fréquenté ce séminaire, dont les leçons furent ensuite prolongées dans les cours du Collège de France. À l'EPHE, cet enseignement s'est maintenu en 1999 mais avec une orientation de recherche légèrement différente après l'élection de François de Callataÿ sur une conférence intitulée « Histoire monétaire et financière du monde hellénique »[32]. Si Louis Robert avait beaucoup œuvré pour l'étude des monnayages provinciaux, qu'on appelait à son époque impériales grecques ou bronzes civiques, ce champ de la numismatique n'a fait l'objet d'un enseignement propre en France que très récemment, toujours à l'École Pratique, avec l'élection en 2006 comme directeur d'études de Michel Amandry sur une chaire intitulée : « Numismatique romaine impériale. Iconographie du pouvoir impérial et des identités civiques ». On relèvera au passage que le terme numismatique est réapparu.

Passons maintenant à la numismatique centrée sur les monnaies frappées par l'État central. Si l'on adopte une approche historique régressive qui partirait de la situation actuelle, il est possible de faire remonter le fil des enseignements dispensés à l'EPHE jusqu'à Pierre Le Gentilhomme, en cheminant depuis la conférence de Michel Amandry évoquée à l'instant vers celle de Jean-Pierre Callu (« Histoire et littérature du Bas-Empire », de 1981 à 1998, tournée à plusieurs reprises vers l'étude de la monnaie des IIIe-Ve siècles et enfin celle du grand numismate Jean Lafaurie (1914-2008) intitulée « Numismatique romaine et médiévale ». Jean Lafaurie, d'abord maître de conférences temporaire en 1949 (il fut élu lors de la séance du 19 juin 1949, jour où sa thèse reçut un rapport favorable) puis directeur d'études de 1958 – il est élu le 12 janvier 1958 en remplacement d'Emile Cornaert (1886-1980) – à 1982, fut lui-même l'élève le plus brillant de Pierre Le Gentilhomme et son successeur au Cabinet des médailles (voir *infra* la contribution de Christian Charlet). On signalera aussi les enseignements de Julien Guey à la VIe section de l'EPHE, dont les cours furent dispensés

31. Dans les années 1930, il est peu questions d'élèves engagés dans des mémoires centrés sur la numismatique. L'annuaire de l'année 1933 (*Annuaire SHP, 1933*, p. 73-77) rapporte le fait que Mlle Anne-Marie Coutte, mieux connue sous son nom de mariage (Anne-Marie Bon, son époux étant Antoine Bon, le spécialiste de la Morée franque), a bénéficié d'une bourse de 15 000 francs afin d'effectuer un voyage de recherches numismatiques en Grèce. Cet intérêt pour la monnaie, en particulier les séries trouvées lors des fouilles de Thasos, va conduire l'auteur à prolonger ses recherches en direction de l'histoire économique et des timbres amphoriques. On trouvera une biographie détaillée de cette archéologue, historienne et philologue dans la notice nécrologique que lui a consacrée Picard 1998.
32. Callataÿ 2000. On signalera aussi que Alain Davesne, alors chercheur au CNRS, avait été élu chargé de conférences à l'EPHE. Son cours était rattaché à la conférence de George Le Rider. Cet enseignement fut assuré durant les années universitaires 1995-1996 et 1996-1997.

à l'ENS[33]. Un fil rouge réunit par conséquent tous ces grands noms, qui furent tour à tour auditeurs puis enseignants des autres, et qui assumèrent tous des fonctions importantes à la BnF[34]. Inutile de rappeler que la dette contractée à leur égard par les générations actuelles de numismates, aussi bien français qu'internationaux, est importante.

L'enseignement de la numismatique médiévale, comme on peut en prendre la mesure à la lecture des intitulés de conférences signalés *supra*, a d'abord été étroitement lié à la numismatique romaine. C'est ainsi toujours en liaison avec la chaire de Jean Lafaurie « Numismatique romaine et médiévale » que Michel Dhénin a assuré de 1988 à 2003 des conférences consacrées pour l'essentiel aux trésors et aux monnaies d'époque carolingienne et du début de la période féodale ou du temps des Croisades. L'extension vers la période moderne est seulement engagée dans l'intitulé de la chaire de Marc Bompaire depuis 2004 : « Numismatique et économie monétaire de l'occident médiéval et moderne ». La numismatique n'est mentionnée que très occasionnellement dans les comptes rendus des conférences de Max Prinet consacrées à l'héraldique et à la sigillographie. Et c'est bien plutôt l'histoire monétaire qui apparaît dans les annuaires de l'EPHE dans le cadre des conférences d'économie d'Adolphe Landry ou d'histoire administrative et financière du Moyen Âge de Jean Favier qui s'y attacha dès ses premiers séminaires de 1966 et plus spécifiquement en 1971, 1976 ou 1982[35].

Quant à l'histoire monétaire des autres périodes et aires culturelles, quoique réduite, elle a pu trouver une place dans les enseignements de l'École, et parfois même a-t-elle été consacrée par la création d'une conférence ou d'une direction d'études. C'est le cas, par exemple, de la numismatique byzantine, longtemps traitée de manière périphérique, et qui bénéficia d'une conférence de 1973 à 1978 assurée par Cécile Morrisson (voir sa contribution détaillée dans le présent dossier) ou encore de la numismatique islamique avec Ludvik Kalus, chargé de conférences de 1978 à 1987 puis directeur d'études de 1994 à 1997. On signalera au passage que fut enseignée de manière ponctuelle, durant une brève période, la numismatique perse sassanide par Rika Gyselen dans le cadre d'une charge de cours rattachée à la conférence sur l'Histoire de l'Iran antique[36]. À l'inverse, un domaine aussi important en France que la numismatique celtique n'a jamais fait l'objet d'un enseignement spécifique à l'EPHE.

33. Voici les intitulés des cours de Julien Guey, tels qu'ils apparaissent dans les annonces de cours parues dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique* au début des années 1970. 1971-1972 : « La monnaie comme objet archéologique, la monnaie comme objet statistique » ; 1972-1973 : « Numismatique monétariste. Problèmes généraux de numismatique antique » ; 1973-1974 : « Numismatique monétaire » ; etc.
34. On signalera aussi que Jean-Baptiste Giard enseigna la numismatique romaine à l'École du Louvre en 1964 et 1969, puis de manière régulière à l'EHESS, mais sur le site de l'ENS de la rue d'Ulm, à partir de 1986-1987 (« Numismatique romaine et histoire de la numismatique à la Renaissance »). Dans les universités, des enseignements importants furent également assurés en numismatique grecque et romaine, depuis des cours d'initiation en Licence jusqu'à des séminaires de recherche de niveaux Master ou Doctorat : D. Nony et M. Christol à Paris 1, O. Picard et X. Loriot à Paris 4, J.-P. Bost et R. Descat à Bordeaux, J. Hiernard à Poitiers, etc. La liste n'est pas exhaustive, certes, mais il convenait de rappeler ces éléments.
35. Il convient également, afin de compléter ce panorama, de mentionner plusieurs enseignements dans ce domaine mais qui furent dispensés à l'École du Louvre (par exemple ceux de Françoise Dumas en 1964 et 1969, de Jacques Yvon en 1966 ou de Michel Dhénin à partir de 1979).
36. Élève de Philippe Gignoux, Rika Gyselen a assuré cette charge de cours à l'EPHE au milieu des années 1980 : voir *Annuaire SHP, année 1985*, 1985, p. 218-220.

Si Paul-Marie Duval (1912-1997) consacra bien quelques séances de ses conférences aux monnaies celtiques[37] (et plus tard au Collège de France), il revint à des collègues rattachés à d'autres établissements de l'Enseignement supérieur d'assurer des cours spécifiques[38]. Dans le panorama qui vient d'être dressé, la numismatique asiatique et l'histoire des périodes les plus contemporaines ont été très peu enseignées[39]. Ces domaines représentent assurément les parents pauvres de la discipline.

On retiendra pour finir que, malgré une lente et tardive apparition dans les programmes de cours, la numismatique et l'histoire monétaire bénéficient à l'EPHE d'une remarquable continuité d'enseignement depuis les années 1930. Ce n'est pas le moindre mérite de cet établissement que d'avoir su ancrer l'idée que l'on ne peut comprendre une période dans toute sa richesse et sa complexité sans tenir compte de l'histoire de sa monnaie[40].

Bibliographie

Babelon 1908a et b : E. Babelon, Les origines et l'histoire de l'enseignement de la numismatique, *Revue Bleue. Revue politique et littéraire*, 5e série, t. 10, 19 décembre 1908, p. 769-774 et 26 décembre 1908, p. 810-814.

Callataÿ 2000 : Fr. de Callataÿ, *Conférence d'ouverture de M. François de Callataÿ, Directeur d'études d'Histoire monétaire et financière du monde grec, 3 mai 1999*, Paris, 2000.

Frédéricq 1883 : P. Frédéricq, L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, notes et impressions de Voyage, *Revue internationale de l'enseignement*, Paris, 1883, p. 743-799.

Picard 1998 : O. Picard, Nécrologie de Anne-Marie Bon, *REG*, 1998, 11-12, p. xx-xxi.

Reinach 1902 : Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1902.

37. Ainsi en 1950 : « L'étude du monnayage éduen d'après la collection du Cabinet de France a donné l'occasion, en fin d'année, de faire quelques leçons de numismatique » (*Annuaire SHP, année 1950*, 1950, p. 23-25). Il est également question de monnaies dans les conférences des années 1954 (*Annuaire SHP, année 1954*, 1954, p. 36-38), 1964 (*Annuaire SHP, année 1964*, 1964, p. 197-202), 1965 (*Annuaire SHP, année 1965*, 1965, p. 207-212), 1974 (*Annuaire SHP, année 1974*, 1974, p. 299-303) et 1978 (*Annuaire SHP, année 1978*, 1978, p. 427-430). Les séminaires en question rappellent le souvenir d'exposés ou d'interventions de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, auditeur assidu, ou, en 1978, d'Yves de Kisch. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu a également fait un exposé en 1961 dans la conférence de Grammaire comparée rattachée à la direction d'études d'Émile Benvéniste (1902-1976) : *Annuaire SHP, année 1961*, 1961, p. 55-56.
38. Ainsi Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1985) ou plus récemment Katherine Gruel à l'ENS et Sylvia Niéto-Pelletier à l'Université d'Orléans.
39. On signalera cependant que des cours de numismatique chinoise ont été dispensés en 1990-1991 par François Thierry à l'École du Louvre (« Numismatique chinoise : épigraphie, calligraphie et symbolique » par exemple), de même que des séminaires d'introduction aux monnaies gréco-bactriennes, indo-grecques et indiennes ont été assurés en 1992-1993, dans le même établissement, par Osmund Bopearachchi. – Pour les monnayages et les médailles de la Renaissance et de l'époque moderne, on mentionnera les cours dispensés par Josèphe Jacquiot (1910-1995) à la Monnaie de Paris à partir de 1967, plus tard à l'EPHE comme chargée de conférences et à l'École du Louvre (1975-1976), Sylvie de Turkheim-Pey à l'École du Louvre de manière suivie entre 1986 et 1990, et enfin ceux M. Dhénin toujours dans le même établissement en 1999-2000.

40. Les organisateurs souhaitent exprimer leur gratitude et leurs plus vifs remerciements à la Société française de numismatique, à ses présidents passés et actuels, Michel Amandry et Catherine Grandjean, ainsi qu'aux membres du bureau pour avoir accepté de consacrer une séance à ce sujet ; à Hubert Bost, Président de l'EPHE, pour son soutien bienveillant ; et enfin aux différents collègues pour leur implication sincère et enthousiaste dans cette entreprise.

Svoronos 1890 : J. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne*, Mâcon, 1890.
Tessier 1965 : G. Tessier, Nécrologie d'Alfred Merlin, *CRAI*, 1965, 109-2, p. 487-488.

APPENDICE

Directions d'études (DE) et charges des conférences (CF) à l'EPHE comportant un intitulé mentionnant explicitement la numismatique ou l'histoire monétaire

P. Le Gentilhomme – *Numismatique française* (CF, 1941-1947).
J. Lafaurie – *Numismatique* (CF, 1949-1957) puis *Numismatique romaine et médiévale* (DE, 1958-1983).
G. Le Rider – *Numismatique grecque* (DE, 1964-1998).
C. Morrisson – *Numismatique byzantine* (CF, 1973-1978).
L. Kalus – *Initiation à la numismatique islamique* (CF, 1976-1993) puis *Numismatique islamique* (DE, 1993-1994) puis *Numismatique et diplomatique islamiques* (DE, 1994-2010).
M. Dhénin – *Numismatique romaine et médiévale* (CF, 1988-2003).
A. Davesne – *Recherches sur les systèmes monétaires grecs (Les monnaies des Ptolémées ; La circulation monétaire en Méditerranée orientale)* (CF, 1994-1997).
Fr. de Callataÿ – *Histoire monétaire et financière du monde hellénistique* (DE, depuis 1998).
M. Bompaire – *Économie monétaire de l'Occident médiéval* (CF 2003-2004) puis *Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne* (DE, depuis 2004).
M. Amandry – *Le monnayage provincial romain* (CF, 2004-2006) puis *Numismatique romaine impériale. Iconographie du pouvoir impérial et des identités civiques* (DE, 2006-2015).
A. Hostein – *Histoire monétaire du monde romain* (DE, depuis 2016).

NB : Il convient également de mentionner les noms de Julien Guey et de Jean-Pierre Callu qui ont l'un et l'autre, le premier en 1960, le second en 1981, traité régulièrement de numismatique dans leurs conférences consacrées respectivement à l'histoire économique antique et à l'histoire et la littérature du Bas-Empire.

Enseignements dispensés au Collège de France comportant un intitulé mentionnant la numismatique ou l'histoire monétaire

Chaires
E. Babelon – *Numismatique de l'Antiquité et du Moyen Âge* (1906-1924, avec une simple charge de cours de 1906 à 1908).
Th. Reinach – *Numismatique de l'Antiquité* (1924-1928).
G. Le Rider – *Histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique* (1993-1998).

Mécénat Charles Ephrussi (1849-1905)
1902-1906 – Ernest Babelon, « Cours de numismatique et glyptique ».

Fondation Schlumberger (1844-1929), établie suite à un legs effectué en 1932
1935 – Adrien Blanchet (1866-1957), « Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques »
1937 – Adolphe Dieudonné (1868-1945), « La numismatique : ses méthodes, sa technique ».
1938 – Victor Tourneur (1878-1967), « Les rois de France, de Philippe-Auguste à Philippe-le-Bel, et la monnaie de Flandre ».

1939 – Jean Babelon (1889-1978), « L'expansion des Romains en Asie Mineure d'après les documents numismatiques ».
1940 – Charles T. Seltman (1886-1957), « La propagande par les monnaies ».
1942 – Pierre Le Gentilhomme (1909-1947), « Le monnayage et la circulation monétaire dans les royaumes barbares en Occident, Ve-VIIIe siècles ».
1946 – Henri Seyrig (1895-1973). En poste à New York en 1946, Henri Seyrig demanda de reporter sa conférence à l'année suivante. En 1947, il dut finalement y renoncer en raison de sa nomination à Beyrouth comme directeur de l'Institut français d'archéologie.
1947 – Harold Mattingly (1884-1964). Empêché par des problèmes de santé, Mattingly fut contraint d'annuler sa conférence.
1949 – Andreas Alföldi (1895-1981), « La numismatique comme source de l'ethnologie préhistorique et de l'histoire des religions ». La conférence fut seulement prononcée en 1949 alors qu'Alföldi avait été contacté dès 1947 afin de remplacer Mattingly. Entre-temps, Alföldi avait quitté Budapest pour Berne.

Fabrice DELRIEUX*

Louis Robert à l'École Pratique des Hautes Études (1932-1974). L'irruption de la numismatique dans les études classiques

La disparition de Louis Robert en 1985 fut l'occasion de rappeler en de nombreux hommages l'importance du travail accompli par ce dernier en faveur de l'Antiquité classique[1]. Savant hors du commun pour les uns, modèle d'érudition et de méthode pour les autres, celui-ci brilla pendant plus de soixante ans dans bien des domaines, et il suffit pour s'en convaincre de parcourir son immense bibliographie de près de 19 000 pages[2]. On y découvre un homme curieux de tout, travaillant partout où les Grecs ont laissé une trace de leur passage, en particulier en Asie Mineure et surtout en Carie, région à laquelle il était très attaché. Parcourant toutes les périodes de l'histoire, à commencer par les époques hellénistique et romaine, Louis Robert eut aussi à cœur d'embrasser l'ensemble des disciplines susceptibles de l'aider dans ses recherches. Si l'épigraphie grecque fut toujours sa matière de prédilection, la numismatique occupa assurément la deuxième place.

Il ne saurait être question de rappeler ici tout ce que l'étude des monnaies doit à l'œuvre de Louis Robert. Il suffira pour cela de lire l'excellent exposé que Denis Knoepfler fit sur le sujet peu de temps après la mort de ce dernier[3]. Notre présentation portera plus modestement sur l'usage que Louis Robert a fait des pièces dans le cadre de son enseignement à l'EPHE où, au dire de Philippe Gauthier, « il se sentait chez lui » et où « le ton (était) plus libre, le programme plus souple » qu'ailleurs[4].

* Université Savoie Mont Blanc. Courriel : fabrice.delrieux@univ-savoie.fr
1. P. Gauthier dresse une liste (non exhaustive) de ces témoignages dans Gauthier 1994-1995, p. XXXII, n. 4, Gauthier 2007, p. 17-18.
2. Cf. Rousset 2007, p. 21-69.
3. Knoepfler 1986, p. 265-271.
4. Gauthier 1994-1995, p. XXVI et XXIX.

Succédant au philologue Victor Bérard, Louis Robert intégra la IVe section d'histoire et de philologie de cet établissement au cours de l'été 1932, à l'âge de 28 ans seulement. Cette reconnaissance précoce sanctionnait un parcours académique et scientifique déjà remarquable. Entré à l'École normale supérieure en 1924, agrégé des lettres en 1927, membre de l'École française d'Athènes de 1927 à 1932, Louis Robert était déjà l'auteur de 33 articles, remarqués par Maurice Holleaux et Adolf Wilhelm en personne, quand il prit ses fonctions de directeur d'études au mois de janvier 1933.

Dans un premier temps, l'enseignement porta le titre de « Géographie historique du monde hellénique » puis, à partir de 1965, celui de « Épigraphie grecque et géographie historique du monde hellénique », ce qui ne semblait pas devoir laisser, de prime abord, beaucoup de place à la numismatique. En effet, le second intitulé indique clairement que l'épigraphie était au cœur des leçons dispensées par Louis Robert, science qu'on lui a d'ailleurs demandé d'enseigner dès son entrée à l'École. Cependant, donner des cours de géographie historique ne pouvait, à ses yeux, limiter l'étude des sources aux seules inscriptions. Comme le rappelle Louis Robert à ses collègues épigraphistes lors du deuxième congrès international d'épigraphie grecque et latine organisé à Paris en 1952, « nous avons un domaine, mais nous n'avons pas de frontières. L'interprétation des inscriptions nous conduit sur maint domaine voisin. Et nous n'avons que de bons voisins avec lesquels nous coopérons constamment, ceux qu'on appelle les papyrologues, les archéologues, les philologues, les linguistes et tous les "Altertumswissenschaftler" de quelque nom qu'on les désigne, et dont nous sommes un élément »[5]. Parmi ces derniers figurent sans aucun doute les numismates.

Pourtant, l'attrait de Louis Robert pour les études numismatiques était récent lorsqu'il commença à enseigner à l'EPHE. Comme le souligne Denis Knoepfler[6], « avant 1932, on ne voit guère qu'un article (...) qui fasse appel aux monnaies ». Il faut attendre 1931-1932 pour que, lors d'un séjour en Suisse, il découvre dans les travaux de Friedrich Imhoof-Blumer tout le bénéfice historique que l'on peut tirer de ce matériel[7]. Dès lors, son rapport aux monnaies fut sans ambiguïté : « les documents numismatiques ne doivent pas être soit étudiés isolément, soit laissés de côté, comme il arrive trop souvent, mais (...) leur utilisation commune avec les textes, les inscriptions, les monuments conduit à résoudre facilement des problèmes que la numismatique seule ou l'épigraphie ou la philologie ne pouvaient éclaircir »[8]. C'est pourquoi « l'effort pour l'usage de la numismatique, et en liaison avec les autres disciplines, je l'ai poursuivi et j'ai mis de la numismatique un peu partout dans mes publications »[9]. Il faut dire que « la numismatique est une partie intégrante, indispensable, de la documentation historique ; il est rare qu'on puisse la négliger sans dommage »[10].

5. Robert 1953, p. 10.
6. Knoepfler 1986, p. 266.
7. Knoepfler 1986, p. 266. Dans la suite de sa carrière, L. Robert n'a jamais cessé de rappeler sa dette envers F. Imhoof-Blumer (1958, p. 580-581, n. 15), au même titre qu'il a souligné, pour l'épigraphie, tout ce qu'il devait à M. Holleaux (1939, p. 1686-1692) et à A. Wilhelm (1953, p. 2-8).
8. Robert 1962, p. 7.
9. Robert 1962, p. 420. D. Knoepfler note que, « à partir de 1933, (...) les études alliant épigraphie et numismatique se multiplient » (1986, p. 266).
10. Cité dans Callataÿ 2006, p. 737.

Tel est ce que Louis Robert montra, dès le début de ses cours, à ses élèves de l'EPHE, mais aussi à ses auditeurs du Collège de France qu'il intégra en 1939, à une époque où l'étude des monnaies était encore considérée par beaucoup comme une simple science auxiliaire de l'Histoire[11]. À eux seuls, les problèmes épigraphiques abordés dans les leçons de 1933 et leur résolution à l'aide de la numismatique sont autant de démonstrations célébrant la méthode des parallèles, à laquelle Louis Robert a sensibilisé ses auditeurs jusqu'à ses derniers cours en 1974[12].

> « Ainsi, grâce à une inscription et à une trouvaille numismatique, on a localisé en Lydie, dans un des sites voisins d'Apollonis, la ville de Kamè, dont le monnayage est classé à la Mysie. On a fixé le site précis, au S.-E. d'Adramyttion, de la ville de Iolla, connue seulement par son monnayage au IVe siècle. Un ethnique inexpliqué d'une liste éphébique de Pergame a permis de comprendre les légendes des monnaies de Stratonicée-Hadrianopolis et de découvrir la sympolitie formée par les Stratonicéens du Caïque et les Indeipédiatai ; l'étude de la topographie de la vallée du Haut-Caïque est à reprendre. En Phrygie, l'étude étroitement unie des monnaies et des inscriptions a permis d'établir : que la localisation admise pour Dionysopolis était certainement inexacte et que la ville était située sur la rive droite du Méandre ; que le nom d'Atyokhôrion était donné à tort au sanctuaire d'Apollon Larbénos ; qu'il avait existé près de ce sanctuaire, à la basse époque hellénistique, une cité des Larbenoi, à laquelle on a pu attribuer un monnayage, faussement classé à Lagbè de Pisidie. (...) Il y a nécessité absolue pour qui veut étudier la géographie historique de l'Asie Mineure de connaître également la numismatique et l'épigraphie »[13].

Au fil des ans, les cours furent souvent l'occasion de présenter la matière de livres et d'articles à venir et dans lesquels les pièces jouaient un rôle important. Tel fut le cas en 1936-1937 et 1937-1938, quand Louis Robert livra à ses élèves le résultat d'études conjointes d'épigraphie, de numismatique et de géographie historique dont le détail fut publié ensuite dans les *Études anatoliennes* en 1937 et dans les *Études épigraphiques et philologiques* en 1938[14].

Parfois, les cycles de conférences donnèrent la priorité, à tout le moins une place très significative aux monnaies, comme par exemple en 1940-1941, 1959-1960, 1961-1962 ou bien encore 1963-1964[15]. À ces occasions, Louis Robert continua de montrer, à partir d'exemples précis, l'utilité de la numismatique pour résoudre des problèmes épigraphiques ou de géographie historique. Dans le même temps, il initia ses élèves à la description, au déchiffrement, à l'identification et au commentaire des monnaies de Grèce et d'Asie Mineure à l'aide de moulages mais aussi d'originaux provenant de

11. On peut encore apprécier aujourd'hui l'importance de son enseignement grâce aux résumés de ses leçons publiés dans l'Annuaire de l'École entre 1933 et 1977. D'un accès au départ peu aisé, de l'aveu même de leur auteur (*OMS* IV, p. 64), ceux-ci ont été rassemblés et enrichis dans *OMS* IV, p. 63-364 (pour les années 1933-1970/1971) et dans *OMS* V, p. 1-4, 13-21, 43-49 (pour les années 1971/1972-1973/1974).
12. Avec ou sans l'appui des monnaies selon les années, ainsi en 1952-1953, date à laquelle « il n'y a pas eu (...) de conférence consacrée à la numismatique » (*OMS* IV, p. 123).
13. *OMS* IV, p. 67.
14. *OMS* IV, p. 71-72.
15. Cf. *OMS* IV, p. 78 (pour 1940-1941), p. 177 (pour 1959-1960), p. 207-208 (pour 1961-1962), p. 250 (pour 1963-1964).

sa propre collection (aujourd'hui à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dont le contenu a fait l'objet d'une publication récente[16]). Profitant des difficultés que certains rencontraient dans la manipulation de ce matériel, Louis Robert « exposait des questions générales, des procédés de technique, des méthodes de recherche et cherchait à dégager l'intérêt des documents numismatiques. (En agissant ainsi, il avait) l'impression que les auditeurs goûtaient cette manière et s'instruisaient en s'amusant »[17]. Pour compléter la formation, des séances eurent même lieu au domicile des époux Robert « pour pouvoir mettre entre les mains des auditeurs bon nombre des livres signalés (en cours) »[18]. Ce faisant, Louis Robert veillait à « tirer la numismatique de son isolement » et montrait, non sans une pointe d'humour, que cette science « n'était pas un mystère impénétrable réservé à quelques sorciers techniciens, mais que tous les philologues et archéologues devaient en apprendre quelque chose »[19].

Cette évidence, Louis Robert la rappela également dans nombre de ses publications, notamment dans des livres parus notamment avec l'appui du centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe section de l'EPHE. Sans surprise, les premiers ouvrages publiés par le nouveau directeur d'études, tels les *Études épigraphiques et philologiques* mentionnés plus haut et les *Gladiateurs dans l'Orient grec* édités en 1937, réservèrent la primauté aux textes épigraphiques[20]. Cependant, comme dans la première édition des *Villes d'Asie Mineure* en 1935, dans les *Études anatoliennes* en 1937, ou bien encore dans les *Hellenica* (au sous-titre évocateur : *Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*) publiés à partir de 1940, Louis Robert y manifestait aussi son goût pour les monnaies.

Si les frappes monétaires continuèrent de servir ses réflexions épigraphiques dans les *Documents de l'Asie Mineure méridionale*, publiés en 1966 dans la collection des Hautes Études du monde gréco-romain, L. Robert leur consacra la même année une collection spécifique appelée « Hautes Études Numismatiques ». Parurent alors, coup sur coup, deux livres de référence intitulés *Monnaies antiques en Troade* (en 1966) et *Monnaies grecques. Types, magistrats monétaires et géographie* (en 1967)[21].

Le premier de ces ouvrages est quelque part une suite des *Études de numismatique grecque* éditées sous le patronage du Collège de France en 1951 et dont le contenu, au dire de Denis Knoepfler[22], assura à son auteur « sa réputation et sa notoriété auprès des numismates ». Louis Robert y traitait déjà des monnaies de Troade, non seulement à travers les émissions d'Antioche-Kébren et de Larisa mais en étudiant la circulation monétaire dans la région[23]. Dans les *Monnaies antiques en Troade*, l'auteur éprouva à nouveau les bienfaits de la méthode des parallèles en commentant,

16. Callataÿ 2006, p. 737-741 ; Callataÿ, Delrieux 2010, p. 23-39 ; Delrieux 2011.
17. *OMS* IV, p. 96. Par « procédés de technique », L. Robert entend notamment les surfrappes, les contremarques, l'identité ou l'alternance des coins de droit et de revers (*OMS* IV, p. 100 et 207).
18. *OMS* IV, p. 118.
19. *OMS* IV, p. 91 et 207.
20. Les 272e et 278e fascicules de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.
21. La collection compte à ce jour trois publications. Aux deux ouvrages de L. Robert a succédé un volumineux recueil d'articles écrits par G. Le Rider, directeur d'études de 1964 à 1998 (Le Rider 1999-2000).
22. Knoepfler 1986, p. 268.
23. Robert 1966, p. 5-100.

corrigeant et complétant de façon spectaculaire l'ouvrage d'Alfred R. Bellinger sur les monnaies découvertes à Troie entre 1932 et 1938[24]. Pour ce faire et comme à son habitude, Louis Robert sollicita tout ce que le pays avait pu conserver d'antique, comme par exemple les pièces de la collection Hans von Aulock, sur lesquelles il travailla avant leur publication lors de son séjour à Istanbul comme directeur de l'Institut français d'archéologie (de 1956 à 1964). Celles-ci figurèrent également en bonne place dans les *Monnaies grecques*, où l'auteur rassembla une série d'études, aussi variées que déterminantes, consacrées pour l'essentiel aux frappes de l'Asie Mineure.

Ces travaux de numismatique, et combien d'autres publiés cette fois hors de l'EPHE, éveillèrent très tôt l'attention des spécialistes de la monnaie, sensibles à la méthode des parallèles défendue par Louis Robert. Admettant l'importance de sa contribution à l'essor de la discipline, plusieurs sociétés savantes firent de lui un de leurs membres, telles l'American Numismatic Society en 1947, la Société française de Numismatique en 1968 ou bien encore la Royal Numismatic Society de Londres en 1970. Quelques années plus tard, comme « une espèce de consécration »[25], il fut même donné à Louis Robert d'ouvrir le neuvième congrès international de numismatique organisé à Berne en 1979.

Ces témoignages de reconnaissance n'éloignèrent pas le récipiendaire de ses devoirs pédagogiques, auxquels il se consacra sans jamais faillir. Denis Knoepfler rappelle le plaisir que Louis Robert eut toujours d'enseigner, en particulier à l'EPHE : « il aimait cette tâche, qui du reste ne l'éloignait guère de ses travaux puisqu'il nourrissait ses cours des résultats de sa recherche ; cela donnait à son enseignement un intérêt et un charme auxquels la plupart de ses très nombreux auditeurs, français et étrangers, furent sensibles »[26]. De ces derniers il exigeait pourtant beaucoup. Cependant, il ne ménageait pas en retour sa bienveillance et ses conseils à tous ceux qui partagèrent avec lui l'amour des monnaies, le goût de l'effort et le souci du vrai.

Bibliographie

Bellinger 1961 : A. R. Bellinger, *Troy. The Coins*, Troy Supplementary Monograph, 2, Princeton, 1961.

Bowersock 2008 : G. Bowersock, Louis Robert : la gloire et la joie d'une vie consacrée à l'antiquité grecque, *CRAI*, 2008, p. 1557-1573.

Callataÿ, Delrieux 2010 : Fr. de Callataÿ, F. Delrieux, Karian Numismatics in the Fonds Louis Robert (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), dans *Hellenistic Karia*, Proceedings of the First International Conference on Hellenistic Karia, Oxford, 29 June - 2 July 2006, R. van Bremen, I.-M. Carbon (éd.), Bordeaux, 2010, p. 23-39.

Callataÿ 2006 : Fr. de Callataÿ, Les archives monétaires du Fonds Louis Robert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *CRAI*, 2006, p. 737-741.

Delrieux 2011 : F. Delrieux, *Les monnaies du Fonds Louis Robert (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 45, Paris, 2011.

24. Bellinger 1961. L. Robert s'est livré au même exercice peu de temps auparavant en faisant le compte rendu du volume VIII des *Monumenta Asiae Minoris Antiqua* dans Robert 1965.
25. Knoepfler 1986, p. 265.
26. Knoepfler 1986, p. 270.

GAUTHIER 1994-1995 : P. GAUTHIER, Louis Robert (1904-1985), École Pratique des Hautes Études. *4e section, sciences historiques et philologiques*, livret 10, 1994-1995, p. 25-33.
GAUTHIER 2007 : P. GAUTHIER, Louis Robert, dans ROBERT 2007, p. 11-18.
KNOEPFLER 1986 : D. KNOEPFLER, Louis Robert (1904-1985), *RSN*, 65, 1986, p. 265-271.
LE RIDER 1999-2000 : G. LE RIDER, *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, édité par E. PAPAEFTHYMIOU, Fr. DE CALLATAŸ, F. QUEYREL, Bibliothèque de la Société hellénique de numismatique, 6, Athènes, 1999-2000.
OMS : L. ROBERT, *Opera Minora Selecta. Épigraphie et antiquités grecques*, I-VII, Amsterdam, 1969-1990.
ROBERT 1939 : L. ROBERT, *L'épigraphie grecque au collège de France. Leçon d'ouverture donnée le 25 avril 1939*, Limoges, 1939 (= *OMS* III, p. 1670-1694).
ROBERT 1953 : L. ROBERT, Communication inaugurale, *Actes du deuxième congrès international d'épigraphie grecque et latine, Paris, avril 1952*, Paris, 1953, p. 1-20 (= *OMS* III, p. 1748-1767 = ROBERT 2007, p. 73-86).
ROBERT 1958 : L. ROBERT, Sur des types de monnaies impériales d'Asie Mineure, dans *Centenial Publication of the American Numismatic Society*, H. INGHOLT (ed.), New York, 1958, p. 577-584 (= *OMS* I, p. 356-363).
ROBERT 1962 : L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, 2e éd., Paris.
ROBERT 1965 : L. ROBERT, *D'Aphrodisias à la Lycaonie. Compte rendu du volume VIII des Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, *Hellenica* XIII, Paris, 1965.
ROBERT 1966 : L. ROBERT, *Monnaies antiques en Troade*, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe Section de l'EPHE, I, Études numismatiques, 1, Genève / Paris, 1966.
ROBERT 2007 : L. ROBERT, *Choix d'écrits*, D. ROUSSET (éd.), Paris, 2007.
ROUSSET 2007 : D. ROUSSET, Bibliographie de Louis Robert, dans ROBERT 2007, p. 21-69.

Michel AMANDRY*

Documents d'Asie Mineure et *À travers l'Asie Mineure* de Louis Robert vus à travers sa correspondance avec Pierre Amandry

Les archives privées Pierre Amandry (1912-2006) conservent une abondante correspondance avec Louis Robert débutée en 1946 et qui s'achève en 1981 lorsque PA quitte la direction de l'École française d'Athènes. PA gardait des doubles de sa correspondance et on a donc la chance d'avoir souvent la lettre de l'un et la réponse de l'autre.

De ces échanges épistolaires, je livre des extraits qui concernent deux volumes de LR[1]. Ils témoignent de la manière dont LR travaillait et des problèmes propres à des éditions d'ampleur.

1. *Documents d'Asie Mineure*, BÉFAR 239 bis, Paris, 1987

LR à PA, 25 janvier 1977 : « notre article du *BCH* est entièrement dactylographié ; les photos sont arrangées et il ne me reste plus pour les maquettes qu'à recevoir les photos de deux monnaies. Tout cela sera fini dans les huit jours et j'écris à Bontemps à ce sujet ».

* Membre titulaire de la SFN. Courriel : michel.amandry@noos.fr
1. Mes propres commentaires ou explications sont en italique.

[Il s'agit ici de la première livraison au Bulletin de Correspondance Hellénique CI, 1977, des Documents d'Asie Mineure, I-IV. *A. Bontemps était l'imprimeur des publications de l'École française d'Athènes, à Limoges.]*

LR à PA, 12 avril 1978 : « il m'est tout à fait indifférent que notre article paraisse en tête ou à la fin du tome du *BCH*. Les lecteurs ne le jugeront pas là-dessus. Le titre est : Documents d'Asie Mineure, V-XVII. D'après ce que vous me dites, j'attends prochainement les placards et je les corrigerai et vous les enverrai aussitôt. »

PA à LR, 10 mai 1978 : « J'ai compris, en découvrant la longueur de votre article, pourquoi sa composition avait pris du temps... Quand vous m'avez proposé, l'an dernier, pour le *BCH*, vos « Documents d'Asie Mineure », je n'ai pas compris qu'il s'agissait du premier d'une série d'articles, ou plutôt de mémoires, dont la publication allait s'échelonner sur plusieurs années... Plutôt que de donner trois ou quatre années de suite des mémoires de 100 à 150 pages, n'eût-il pas mieux valu réunir ces mémoires en un volume ?... Je verrais à cette solution un double avantage : l'un scientifique..., l'autre financier... Bien entendu, je me suis placé dans l'hypothèse, qui me paraît être une quasi-certitude, que la 2e série des « Documents » n'est pas la dernière, et qu'il y en a d'autres qui suivent, en rangs pressés. Si vous estimez qu'il faut continuer, au même rythme annuel, alors laissons courir ».

LR à PA, 16 mai 1978 : « Je n'ai pas l'intention de faire une série interminable de Documents d'Asie Mineure. Ma première contribution a reçu ce titre élastique... et la suite n'en pouvait recevoir d'autres. Mais une publication d'ensemble de ces séries n'aurait pas eu le même plan. Dans chacun des deux, il y a un plan pour la succession des parties rédigées ensemble ; il serait très différent pour l'ensemble, – et encore plus s'il devait s'accroître en un volume assez massif. Ce sont des articles, chacun à sa date, et il n'est pas question de les réimprimer. Je tiens à ce que cette seconde contribution paraisse le plus tôt possible. La confection d'un volume remettrait aux calendes grecques, et à un avenir très incertain, car j'ai autre chose à faire dans cette année. Oui, beaucoup de mes dossiers ont été faits pour être groupés en livres, géographiques ou par sujets : concours, cultes, vocabulaire, Mysie et autres régions. Mais, devant la masse, nous sommes amenés à publier les parties les plus importantes dans chaque groupe, selon l'occasion ; chaque lecteur y « retrouvera les siens ». Soyez rassuré, je n'envisage pas de suite... J'aurai pris un quart de ce volume (137 sur 524). Cela m'était arrivé dans le *BCH* 1933, avec 137 pages et 14 planches, dans une série d'articles, de la Grèce Centrale à Chios, Samos, Lesbos et la Dalmatie. Dans ces 'séries' à titre commun, les Notes d'épigraphie hellénistique se sont succédé, et ce fut suivi, vous le savez, d'un long silence de trente ans dans le *BCH*, que je n'ai pas encombré. Il y a aujourd'hui une autre série, dont chacun peut juger ».

[En fait, la deuxième livraison va des pages 395 à 543, soit près de 150 pages. Des suites, il y en eut, dans les BCH 105, 1981 ; 106, 1982, 107, 1983, 108, 1984, 109, 1985 ! Et, finalement, l'idée de PA fut reprise par son successeur, Olivier Picard, qui rassembla les 7 livraisons du BCH pour en faire un volume].

2. *À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, BÉFAR 239, Paris, 1980

PA à LR, 10 mai 1978 : « Vous m'avez annoncé un volume « À travers l'Asie Mineure » pour la BÉFAR (veuillez excuser le sigle !) ».

[Dans une correspondance antérieure, longue diatribe de LR contre les sigles].

LR à PA, 16 mai 1978 : « Le volume dont nous avons parlé… suffira à mon activité pour une année, à partir de maintenant. Il contiendra par exemple, avec cartes et photographies, Le lieu de la mort d'Alcibiade, rédigé définitivement et complètement à l'automne ; il attend dans une pile avec d'autres mémoires rédigés. Il y aura aussi Lucien en son temps, que j'ai donné en partie en communication à la séance commune des Études grecques et latines le 1er avril et que je ne donne pas à ces revues. Je ne pourrai y ajouter – avec la fin de la rédaction des Fouilles d'Amyzon[2] – que de petits articles qui paraîtraient dans des revues diverses, françaises et grecques ».

LR à PA, 5 septembre 1979 : « Mon volume pour la collection de l'École d'Athènes est prêt. Il ne reste qu'à ajouter quelques clichés et surtout à dactylographier 3 ou 4 des petits chapitres… Nous partons très prochainement pour le congrès de numismatique de Berne, où nous retrouverons, je pense, tout le Cabinet des Médailles de Paris ».

PA à LR, 29 février 1980 : « Vous trouverez… une photocopie du devis établi par l'imprimerie Bontemps pour l'impression de votre ouvrage. Comme vous verrez, le montant dépasse 20 millions d'anciens francs… Cette somme représente le tiers du crédit de publication de l'École pour 1980. Le devis est établi pour un tirage de 1 000 exemplaires, comme d'habitude. D'après nos normes habituelles, et le rythme habituel des ventes de nos publications, il faudrait fixer le prix de vente à 1 000 francs pour récupérer en deux ou trois ans la plus grande partie de la mise de fonds. Vous m'avez suggéré de tirer à 1 500 exemplaires. C'est pourquoi j'ai demandé un devis pour et par 100 exemplaires supplémentaires. L'exemplaire ne revient plus qu'à un peu plus de 30 francs, au lieu de 220, ce qui permettrait d'abaisser le prix de vente, si l'on était sûr d'en vendre un assez grand nombre. Toute la question est là… Même si la dépense est relativement modique, il ne vaut pas la peine de tirer plus de 1 000 exemplaires si les 500 supplémentaires doivent encombrer des magasins. Je vous serais obligé de me faire part de vos suggestions. »

LR à PA, 30 mars 1980 : « … Il est donc temps, après longue et mûre réflexion, de répondre à votre lettre du 29 février et de décider, en fixant le chiffre du tirage, si l'on procédera à la diffusion du livre ou à sa mise en bière. Le tirage à 1 500 exemplaires est, à mes yeux, indispensable. Je ne peux certes pas vous promettre que ce tirage sera vendu dans les 2 ou 3 ans ou les 3 ou 4 ans dont vous parlez. À vrai dire, ces délais si proches – et l'idée que, au delà de cette période, les volumes encombreront les magasins, – n'ont de sens que dans les cas d'impression tout à fait différentes : prix Goncourt ou collections populaires comme Que-sais-je. Pour les volumes scientifiques, il faut pouvoir les fournir aussi bien dans 5 ou 10 ans et au-delà et bien au-delà ; c'est une ressource assurée pour l'avenir… ; au lieu que, le livre épuisé, ce n'est plus le bailleur de fonds qui est remboursé ; le profit exclusif va aux revendeurs sur le marché de l'antiquariat. D'autre part, pour un livre comme le mien, avec les illustrations dans le texte, il est impossible de songer à un tirage photographique ultérieur. C'est d'ailleurs la doctrine officielle admise maintenant… : impossibilité d'une commercialisation facile ; différence radicale de nos travaux avec ceux des sciences physiques ; l'information ne s'y dévalue pas avec le temps, mais constitue un patrimoine dont la diffusion demeure lente, mais continue. Dans le cas présent, vous paraissez m'obliger à

2. Publiées en 1983 avec Jeanne Robert sous le titre *Fouilles d'Anyzon en Carie*. I. *Exploration, histoire, monnaies et inscriptions*, Paris.

vanter ma marchandise. En fait, presque tous mes livres sont épuisés et on a dû rééditer les *Études Anatoliennes*, les *Gladiateurs*, les *Villes d'Asie Mineure* ; d'autres réimpressions sont demandées. Le bon commerçant qu'est Hakkert[3] proclamait à qui voulait l'entendre que mes livres étaient des best-sellers. Vous m'obligez à dire que mes livres sont attendus et spécialement celui-ci. Il faut alors qu'on ne fixe pas un prix qui soit prohibitif pour les particuliers, et là aussi j'ai quelque expérience ; il est faux qu'on puisse leur faire suer le burnous. »

PA à LR, 5 avril 1980 : « Je suis heureux d'apprendre que l'impression de votre livre progresse à grands pas. Par simple souci de précision historique, vous me permettrez d'émettre l'hypothèse que les instructions que j'ai données à Bontemps y sont peut-être pour quelque chose. Je n'en suis que plus fâché que vous posiez la question de l'importance du tirage en des termes aussi tranchés : « diffusion » (1 500 exemplaires) ou « mise en bière » (1 000 exemplaires). Pour vous prouver que je ne suis pas un croquemort, je donne à l'imprimerie ordre de tirer à 2 000 exemplaires, ce qui devrait assurer l'existence d'un stock pour un bon nombre d'année. »

LR à PA, 20 avril 1980 : « Tout marche donc pour le mieux pour ce volume, qui ne doit son originalité dans la collection qu'au fait que je n'ai pas eu besoin de me faire décerner le bonnet de docteur es-lettres[4]. J'ai pu montrer à l'occasion mon attachement à notre École : je suis heureux de ne plus être absent de sa collection. Votre décision assure à la fois le présent, avec le très fort abaissement du prix de vente, et l'avenir pour la curiosité de nos successeurs[5]... Le brochage, au lieu de la couverture cartonnée, ne me déplaît nullement ; sur le carton les titres ont tendance à s'effacer très vite. »

LR à PA, 4 août 1980 : « ... Je suis entièrement satisfait du travail, non seulement de la typographie, cela va de soi, mais des illustrations bien réussies. Le format est très pratique pour l'illustration et permet d'éviter des pages doubles. »

François DE CALLATAŸ*

Georges Le Rider vu à travers l'une de ses correspondances

De 1964 à 1997, Georges Le Rider aura professé plus de trente ans la numismatique grecque à l'EPHE. Jacques, son fils et notre collègue, a écrit très justement qu'il fit bientôt de sa conférence « un des hauts lieux de la discussion scientifique internationale des spécialistes de sa discipline »[1]. En effet, ainsi qu'en témoigne le résumé de ses conférences paru chaque année dans l'*Annuaire* de l'École, l'EPHE lui servit de

3. Adolf M. Hakkert (1929-1994), à la tête de la maison d'édition du même nom spécialisée en littérature et histoire anciennes et byzantines, dont le siège social était à Amsterdam, avant de déménager en Espagne, à Las Palmas de Gran Canaria.
4. Nommé dès son retour d'Athènes en 1932 directeur d'études à l'EPHE, Louis Robert n'eut pas à soutenir de thèse d'État, d'où l'absence de son nom dans la BÉFAR jusqu'en 1980, puisque la BÉFAR accueillait et accueille toujours les thèses des anciens membres des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.
5. Le volume est toujours disponible aux Éditions de Boccard !

* Directeur d'études, EPHE, PSL / ANHIMA, UMR 8210 – Chef de Département, Bibliothèque royale de Belgique.

1. Le Rider 2015, p. 179.

laboratoire. C'est ici qu'il mit au point les articles et les livres qui devaient asseoir très vite sa réputation de maître de la discipline et en particulier d'un de ses monnayages les plus emblématiques : les alexandres.

Disparu en 2014, Georges Le Rider et son œuvre ont déjà suscité une série de contributions rétrospectives, notamment de ma part[2]. Dans le cadre de l'événement d'aujourd'hui – mettre en valeur la contribution numismatique apportée à l'EPHE à l'occasion de la célébration de ses cent cinquante ans – il m'a paru intéressant de faire connaître certains passages de méthode puisé dans la longue correspondance reçue de lui. Je le fais toutefois avec grande circonspection et non sans avoir demandé l'aval de son fils Jacques. C'est que Georges Le Rider lui-même semble ne pas avoir voulu garder l'essentiel de sa correspondance, qui a disparu[3]. J'ai pour ma part naturellement conservé pieusement les 129 lettres, petites ou grandes, écrites de sa main et expédiées entre 1984 et 2012, que je viens de relire avec beaucoup d'émotion dans la perspective de cette journée[4].

Il s'agit d'une correspondance privée qui n'a pas vocation à être publiée. Qui plus est une correspondance dont je suis le destinataire, ce qui augmente mes préventions à la rendre publique. Si je le fais néanmoins, c'est parce qu'il m'a paru qu'elle contenait certains passages qui éclairent sa pensée. Ce sont ces passages que je me propose de faire connaître.

Le 14 avril 1987, il écrit au jeune doctorant qui vient de lui remettre un chapitre plein de chiffres et d'incertitudes :

> « J'imagine que les pages que vous m'avez remises seront accompagnées de quelques autres, où seront données un certain nombre d'explications préalables. J'attire votre attention sur ce qui touche à la statistique. En principe les numismates sont au courant et comprennent à la fois le vocabulaire et les opérations de calcul. Mais d'autres lecteurs risquent d'être déconcertés et je vous conseillerai de faire en sorte que tout le monde vous suive sans éprouver de panique. Il vous faut trouver un juste milieu pour éviter des définitions trop élémentaires et pour ne pas laisser d'obscurités » [...] « Ceci dit, ce genre de considérations suscite chez un bon nombre de nos collègues du scepticisme et des résistances. L'une des raisons, je crois, est que certains numismates, séduits par la statistique, ont agi avec trop de brutalité, ont utilisé trop de formules hermétiques et ont donné l'impression d'agir en apprentis sorciers. Il me semble que votre travail pourrait être l'occasion de présenter toute cette affaire sous un jour plus accessible et plus séduisant. Le fait que vous associez des examens de trésors, des considérations stylistiques, des réalités historiques à cet apport méthodologique et statistique vous fournit la possibilité de séduire les esprits réticents. À vous, donc, de trouver la présentation la plus convaincante et d'observer la prudence nécessaire. »

Où l'on reconnaît immédiatement deux qualités essentielles de l'œuvre de Georges Le Rider : la prudence et le souci de clarté. Le 23 décembre de la même année, il précise :

2. Amandry 2014 ; Callataÿ 1999 ; 2014a ; 2014b ; 2015a ; 2015b ; 2016 ; Catinchi 2014 ; Duyrat 2015 ; 2016 ; Hatzopoulos 1999 ; Le Rider 2015.
3. Sauf les lettres reçues d'Henri Seyrig qui ont été données au Cabinet des Médailles de la BnF (voir Duyrat 2016, p. 161).
4. J'ai aussi conservé 37 minutes de mes lettres, le tout réuni ensemble dans un classeur.

« Je vous ferai tout d'abord des remarques générales qui peuvent vous être utiles. Tout d'abord, on a l'impression que vous êtes parfois trop systématique : a) vous rapportez tout à l'effort de guerre ; je crois comme vous que ce facteur a été essentiel ; il n'est peut-être pas exclusif ; d'autres dépenses inévitables ont pu exiger l'utilisation de monnaies ; b) vous proposez, pour chaque groupe, d'admettre que tant de coins de droit ont été employés ; vous en déduisez le nombre de talents monnayés ; vous arrivez alors au nombre de soldats recrutés pour telle campagne ; les calculs, plusieurs fois répétés, paraissent trop théoriques et à la limite trompeurs ; n'auriez-vous pas intérêt à faire votre démonstration sur un groupe particulièrement représentatif, qui serait en quelque sorte votre groupe témoin, en apportant à cette démonstration toutes les atténuations, les « peut-être », les « probablement », que comportent des évaluations de ce genre ; et vous rapporteriez à ce groupe témoin les observations que vous faites à propos des autres groupes ; c) le rappel des opinions antérieures, par ex. en ce qui concerne l'ère bithyno-pontique ou Aesillas, me semble parfois un peu long ; je sais que dans une thèse on a tendance à faire des mises au point approfondies ; moi-même j'ai cédé dans Suse à cette tendance, et je le regrette maintenant ; je vous conseillerais de condenser davantage ce qui a déjà été dit ; cette présentation a l'intérêt de mettre mieux en valeur ce qui est nouveau, ce qui correspond à votre apport personnel ; d) soyez toujours très clair ; considérez que vos lecteurs ne connaissent rien à votre sujet et ne possèdent qu'une culture numismatique et historique générale ; il faut en principe pouvoir lire votre étude de façon autarcique, sans avoir besoin de recourir à d'autres publications ; j'entends pour vous comprendre, non pas pour approfondir tel ou tel point ; faites aussi en sorte que votre style soit clair et simple, dans la perspective que vous serez lu surtout par des étrangers (voyez par ex. l'effort qu'a fait Christof Boehringer dans sa Chronologie ; sa langue est d'une simplicité remarquable ; je prends toujours plaisir à le lire et le lui ai dit à plusieurs reprises. Je ne sais pas quel accueil vous ferez à ces suggestions. Je vous les soumets parce que je suppose que vous vous livrerez à une relecture détaillée de votre texte. Cela dit, je ne suis peut-être pas suffisamment moderne et la nouvelle école dont vous êtes l'un des représentants trouvera sans doute que mon attitude est trop prudente. À vous de juger. »

Prudence et esprit de clarté toujours. Relisant cette lettre plus de trente ans après sa réception et étant passé depuis longtemps de l'autre côté du miroir, je mesure la chance qui fut la mienne d'avoir eu un maître si doux. On a déjà souligné le caractère euphémistique de l'expression chez Georges Le Rider – par exemple dans son emploi du verbe « suggérer ». Il y a tant d'empathie dans cette réponse, rien qui ne soit péremptoire ou castrateur, alors même que la lecture dont elle fait état dut lui paraître pour partie affligeante ainsi que paraît l'indiquer en creux l'emploi, non attesté ailleurs chez lui à ma connaissance, du mot « panique » dans la lettre du 14 avril. Cette façon aimable de vous prendre par la main pour vous faire part des objections possibles est en défintive la plus obligeante qui soit et une des raisons majeures de son ascendant sur ses contemporains.

Ces invitations à la prudence durent porter, partiellement au moins, leurs fruits comme il ressort de deux lettres expédiées l'année suivante :

« Votre utilisation de la statistique, telle que vous la présentez, me paraît satisfaisante. Même si vous suscitiez quelques réticences et critiques sur ce point, il me semble tout à fait justifié que dans une thèse vous exploitiez une idée neuve, surtout avec la prudence que vous manifestez et que pour ma part (je manque peut-être de hardiesse) j'approuve entièrement » (18 juillet 1988).

« Je ne crois pas qu'on puisse vous reprocher d'être systématique. Il est normal que vous poussiez à fond l'investigation numismatique. Vos formules, vos propositions sont présentées avec prudence. Peut-être telle ou telle considération reste-t-elle invérifiable. Mais il est bon de montrer, avec la circonspection nécessaire (sur ce point vous avez fait des progrès depuis le début, me semble-t-il), jusqu'où on peut aller ou plutôt dans quelle direction on peut s'engager » (3 octobre 1988).

Un autre enseignement majeur de la pensée de Georges Le Rider est l'humilité face à notre ignorance. L'Antiquité classique est un tel naufrage, la documentation à notre disposition est en général si médiocre qu'il est préférable de renoncer à expliquer plutôt que de se lancer dans des généralités bancales. Dans une lettre en date du 5 octobre 1995, il écrit :

« La formule de Georges Duhamel s'applique bien, me semble-t-il, à nos recherches sur l'Antiquité : 'La vérité est un accident de l'erreur'. Je mettrai cette phrase, peut-être, en épigraphe à l'essai que j'ai rédigé cet été sur Philippe II. Je suis confondu devant la diversité des opinions qui sont toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. »

De fait, la citation de Duhamel figure en exergue de l'ouvrage paru un an plus tard[5]. Tirée du *Notaire du Havre*, elle dit plus complètement : « Nul doute, l'erreur est la règle. La vérité est un accident de l'histoire »[6]. À plusieurs reprises dans ses lettres, Georges Le Rider insiste sur le fait qu'il est impossible de savoir avec certitude. Ainsi, le 17 avril 1994, à propos de la valeur du bronze[7], il écrit :

« Les questions que j'ai abordées sont délicates et je n'ai jamais espéré trouver une réponse convaincante à tous les problèmes évoqués. Mme Lorber a raison de marquer son scepticisme sur un certain nombre de mes développements. J'ai cherché avant tout à présenter des réflexions et à montrer qu'il fallait partir de la valeur commerciale du bronze. Quant à l'interprétation des décisions d'Antiochos IV, le sujet est épineux. Comme vous le dites, tout ne se fait pas toujours progressivement. Je pense au fameux franc CFA qui battait de l'aile depuis des décennies et qu'il a bien fallu cesser un jour de soutenir artificiellement, après maints efforts pour le remettre sur pied. Après tout, la diminution officielle par moitié du poids du chalque sous Antiochos IV peut être l'aboutissement d'une longue maladie, le patient ayant été jusqu'alors remonté à coups de vitamines. »

S'agissant de l'idée de Margaret Thompson faisant correspondre des pics de productions dans certains ateliers d'Alexandre en 325-324 av. J.-C. avec le retour des mercenaires après leur licenciement en Babylonie[8], il commente le 21 mai 2001 :

« En ce qui concerne l'explication de M. Thompson, mon propos n'est pas de démontrer qu'elle s'est trompée sur toute la ligne, mais que nous devons être prudents. Sa théorie est peut-être valable dans certains cas, mais n'explique pas tout. Ce qui me paraît devoir être souligné, c'est qu'elle repose sur une chronologie fragile, qui peut à tout moment être légèrement modifiée : or, il suffit d'une légère modification pour que ça ne colle plus. »

5. Le Rider 1996, p. 9.
6. *Chronique des Pasquier*, I, 1948 (éd. du *Mercure de France*), p. 27.
7. Voir Le Rider 1994.
8. Thompson 1984.

Georges Le Rider offre aussi l'image d'un savant qui, à l'occasion, n'hésite pas à critiquer ses propres écrits. Ainsi, se retournant sur une contribution de jeunesse donnée en 1963 sous le titre « La numismatique grecque comme source d'histoire économique »[9], il écrit le 17 octobre 1997 :

> « Mon article dans le recueil de Courbin est défaillant particulièrement sur un point. J'y ai présenté sans critique la théorie de Rostovtzeff (ce qui est piquant, c'est que, dans le même volume, je crois, elle est démolie par Edouard Will). Mon excuse est que, à cette époque, je ne connaissais rien, ou presque rien, aux Séleucides. Et, en outre, Rostovtzeff m'apparaissait comme un monument. Je continue d'éprouver beaucoup de respect pour lui. Il a eu le mérite d'attirer l'attention du monde savant de l'époque sur l'intérêt des monnaies. Dans l'article en question, sa liste des trésors est bien faite. Seyrig me disait que c'est en partie l'exemple de Rostovtzeff qui l'avait amené à s'intéresser à ce genre de documentation. Rien que pour cela, R. aurait droit aux palmes. »

L'incertitude qui frappe nos travaux le plus souvent, doublé des façons douces pratiquées par Georges Le Rider pour marquer à son interlocuteur d'autres manières d'envisager le problème, ne l'empêche pas de dire nettement son fait. Ainsi, réagissant au manuscrit de mon livre sur *Les monnaies grecques et l'orientation des axes*[10], il m'écrivait le 25 septembre 1995 :

> « Dans votre explication du phénomène, vous vous prononcez en faveur de l'idée que grâce à l'ajustement des coins des monnaies officielles il aurait été plus facile (lacune)[11] l'ignorance des faux-monnayeurs. Je n'avais pas pensé à cela, et cette idée me paraît intéressante. Toutefois, je ne me sens qu'à moitié convaincu. Parmi les faussaires, il y avait certainement des gens observateurs, qui étaient capables de remarquer ce procédé de frappe. En outre, d'anciens employés de la Monnaie pouvaient être un jour tentés de fabriquer pour leur propre compte de la fausse monnaie, ou, en tout cas, ils pouvaient conseiller les faussaires, comme, hélas, cela s'est vu dans l'histoire récente. Au total, je serais partisan de ne pas privilégier cette explication. Bien qu'elle soit de moi, l'idée que l'ajustement apportait un certain avantage pratique (un contrôle un peu plus rapide de la bonne qualité de la frappe) me paraît aussi recevable que l'autre explication. »
>
> « Bien qu'elle soit de moi » : que me restait-il à faire sinon répondre que je n'étais moi-même qu'à demi-convaincu par ma propre tentative d'explication générale.

Plus largement, cette correspondance illustre aussi ce qui fut une constance à travers toute son œuvre : montrer l'importance du témoignage monétaire pour la compréhension historique, ce qui revient – inversement – à ne pas enfermer la numismatique dans le champ étroit de spécialistes fonctionnant en vase clos. Il avait lui-même supprimé le mot numismatique de sa chaire au Collège et m'avait engagé à faire de même à l'École. Pour le titre de son recueil d'articles[12], il confiait le 20 avril 1997 :

> « Il faut quelque chose qui retienne l'attention sans être prétentieux. J'ai pensé à 'Monnaies et systèmes monétaires dans l'Antiquité grecque' avec en-dessous 'Recueil

9. Le Rider 1963.
10. Callataÿ 1996.
11. Il s'agit d'une des seules lettres tapées à la machine, et très probablement est-ce là la cause de la lacune.
12. Le Rider 1999.

des articles publiées par G. L. R. de 1956 à ...' (cette mention doit être claire, pour que le titre général ne trompe pas le lecteur. Le titre pourrait être aussi 'Monnaies, trésors [ou circulation] et systèmes monétaires dans l'A. grecque'. Cela permettrait un classement thématique mieux en accord avec le titre général. Ce n'est bien sûr qu'une suggestion et j'attends de vous des idées. »

Il avait à dessein alimenté le *Bulletin de Correspondance Hellénique*. Aussi, il tint à réagir lorsque le *BCH* décida de regrouper par thèmes les contributions en rejetant à la fin celles de nature numismatique :

« J'ai constaté, avec regret, que la présentation des articles était désormais méthodique et que la numismatique se trouvait tout à la fin, et soigneusement étiquetée comme telle. Je vais protester auprès de Roland Étienne. Je me suis efforcé, vous-même vous efforcez, de montrer que la numismatique est étroitement liée aux autres disciplines. C'est la raison pour laquelle j'ai écrit régulièrement dans le BCH, espérant que cette revue, qui passe entre beaucoup de mains, ferait comprendre que la numismatique n'est pas quelque chose de très spécial, que seuls les initiés doivent lire. Je vois très bien ce qui va se passer. Tel professeur de Princeton, consultant les rubriques de la table des matières, jugera parfaitement inutile de perdre son temps à nous lire. » (22 septembre 1993)

Naturellement, la méthode et le rattachement à l'histoire furent les principaux axes qu'il me conseilla lorsque je fus amené à lui succéder à l'École[13].

Enfin, je terminerai ce rapide tour d'horizon en faisant état d'un passage dont je ne me souvenais plus et qui précède sensiblement les développements récents qu'Andrew Meadows et moi-même avons publiés sur les nombreux exemples de requalification de monnayages civiques en pseudo-civiques. Georges Le Rider écrit le 20 décembre 1999 :

« Votre idée centrale correspond à un sentiment que je ressens depuis longtemps. Dans un certain nombre de cas, le monnayage des cités a été provoqué non seulement par des besoins locaux (qui ont certainement existé, au moins à certaines époques), mais aussi par les demandes de souverains, qu'il s'agisse des Séleucides, etc. ou des Romains. Selon les cas, ce monnayage était frappé aux types du souverain ou aux types de la cité. Ainsi, lorsque les cités d'Asie Mineure se sont mises à produire des alexandres vers 325-324, c'est, je crois, à la suite d'une entente avec les représentants du roi ; et dans les monnayages que vous examinez, il y a eu certainement aussi des accords entre les parties intéressées. L'idée peut paraître banale, bien qu'elle n'ait pas été, à mon avis, suffisamment exploitée. Mais elle suppose que nous nous interrogions sur les avantages que tiraient les cités de ces arrangements. Le fait de frapper des monnaies à leurs types et à leur nom avait déjà une signification politique. Le point de vue fiscal doit intervenir aussi (vous avez montré que je suis incapable d'oublier cet aspect des choses) et là c'est à vous de faire la preuve de quelque imagination. »

13. Lettre du 9 mai 1998 : « Pour vos cours aux H. E., ne vous faites pas de souci. Il ne s'agit pas d'apprendre à vos auditeurs des faits précis, mais plutôt de les initier à certaines méthodes et de leur montrer combien l'utilisation des faits monétaires enrichit notre connaissance de l'histoire. »

Cet effort d'imagination, Georges Le Rider l'avait en réalité déjà fait en étudiant la politique monétaire du royaume de Pergame, où il suppose un rapport de force relativement équilibré entre le roi et les cités[14].

J'espère avoir montré, à travers les quelques extraits retenus de cette correspondance, combien Georges Le Rider a porté haut tout au long de son enseignement, dans son œuvre aussi bien que dans ses relations avec ses collègues, les vertus que prêtait Gaston Paris à l'EPHE dans le discours qu'il fit le 20 janvier 1882 à Vervins, lors des funérailles de Charles Graux (1852-1882), premier directeur d'étude à trépasser (et alors le plus jeune d'entre tous), quatorze ans après la création de l'École en 1868, dont nous fêtons ces temps-ci le cent-cinquantenaire : « l'amour constant et désintéressé de la vérité, l'indépendance complète de la pensée joints à la méfiance de soi-même et au respect des autres, la patience, la modestie, l'habitude de se dominer et de se contrôler »[15].

Bibliographie

Amandry 2014 : M. Amandry, Georges Le Rider (1928-2014), *CIN. Compte rendu*, 61, 2014, p. 75-81.

Callataÿ 1996 : Fr. de Callataÿ, *Les monnaies grecques et l'orientation des axes*, Glaux 12, Milan, 1996.

Callataÿ 1999 : Fr. de Callataÿ, Fiscalité et monnayage dans l'œuvre de Georges Le Rider, dans *Travaux de numismatique grecque offerts à Georges Le Rider*, M. Amandry, S. Hurter (éd.), Londres, 1999, p. 109-121.

Callataÿ 2014a : Fr. de Callataÿ, Georges Le Rider, *Revue belge de Numismatique*, 160, 2014, p. 441-442.

Callataÿ 2014b : Fr. de Callataÿ, Éloge de Georges Le Rider, *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Académie royale de Belgique*, 6/XXV, 2014, p. 117-122.

Callataÿ 2015a : Fr. de Callataÿ, L'œuvre scientifique de Georges Le Rider, *L'Archicube. Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure*, 17bis (Numéro spécial), février 2015, p. 181-182.

Callataÿ 2015b : Fr. de Callataÿ, Georges Le Rider, *Livret-Annuaire. École pratique des Hautes Études. Section des Sciences historiques et philologiques*, 146 (2013-2014), 2015, p. XXII-XXV.

Callataÿ 2016a : Fr. de Callataÿ, Regards sur l'œuvre scientifique de Georges Le Rider, *Revue Numismatique*, 173, 2016, p. 3-19.

Callataÿ 2016b : Fr. de Callataÿ, Henri Seyrig : quelques souvenirs de Georges Le Rider, dans *Henri Seyrig (1895-1973)*, Fr. Duyrat *et al.* (éd.), *Syria* Suppl. III, Beyrouth, 2016, p. 385-388.

14. Le Rider 1989, p. 189 : « Je croirais pour ma part que la création du cistophore fut le résultat d'une négociation et non la conséquence d'une décision unilatérale prise par le souverain. »
15. *Annuaire SHP. 1881-1882*, 1882, p. 9. Le texte continue : « le goût de l'ordre et la soumission au devoir. Pour que ces heureux effets se produisent, il faut que les sources supérieures et lointaines d'où ils découlent soient largement et purement alimentées ; il faut que les hautes vocations scientifiques se déclarent parmi les esprits les plus distingués de la nation. C'est ce que nous voyons, depuis quelques années, commencer à se produire en France plus fréquemment, et l'École des Hautes Études, dans le domaine des sciences historiques, a été le principal foyer de cette incubation féconde. Là se forma, sous l'heureuse inspiration d'un ministre ami des études libres et fortes, un jeune bataillon qui ne comptait que des officiers et déjà quelques généraux, et qui devait se recruter à lui-même ses troupes. »

Callataÿ 2017 : Fr. de Callataÿ, Georges Le Rider (27 January 1928-3 July 2014) », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 161-2, 2017, p. 163-167.
Catinchi 2014 : J.-Ph. Catinchi, Georges Le Rider (1928-2014), historien du monde antique et de la monnaie, *Le Monde*, 5 juillet 2014.
Duyrat 2015 : Fr. Duyrat, Georges Le Rider et la Bibliothèque nationale, *L'Archicube. Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure*, 17bis (Numéro spécial), février 2015, p. 180-181.
Duyrat 2016a : Fr. Duyrat, Georges Le Rider et le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, *Revue Numismatique*, 173, 2016, p. 21-44.
Duyrat 2016b : Fr. Duyrat, Les monnaies grecques d'Henri Seyrig au Cabinet des Médailles, *Syria*, III, 2016, p. 161-175.
Hatzopoulos 1999 : M. Hatzopoulos, Préface, dans *Travaux de numismatique grecque offerts à Georges Le Rider*, M. Amandry, S. Hurter (éd.), Londres, 1999, p. VII-VIII.
Knoepffler 2015 : D. Knoepffler, Hommage a Georges Le Rider (1928-2014), *La Lettre du Collège de France*, 40, août 2015, p. 50-53.
Le Rider 1963 : G. Le Rider, La numismatique grecque comme source d'histoire économique, dans Études archéologiques. Recueil de travaux publiés sous la direction de P. Courbin, Paris, 1963, p. 176-192.
Le Rider 1969 : G. Le Rider, La politique monétaire du royaume de Pergame après 188, *Journal des Savants*, juillet-décembre 1989, p. 163-189, pl. I.
Le Rider 1994 : G. Le Rider, Antiochos IV (175-164) et le monnayage de bronze séleucide, *BCH*, 118, 1994, p. 17-34.
Le Rider 1996 : G. Le Rider, *Monnayage et finances de Philippe II. Un état de la question*, Mélétèmata 23, Athènes, 1996.
Le Rider 1999 : G. Le Rider, Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998, 3 vol., Athènes, 1999 (éd. par E. Papaefthymiou, Fr. de Callataÿ et F. Queyrel).
Le Rider 2015 : G. Le Rider, « LE RIDER (Georges), né le 27 janvier 1928 à Saint-Hernin (Finistère), décédé le 3 juillet 2014 à Givors (Rhône). – Promotion de 1948 l., *L'Archicube. Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure*, 17bis (Numéro spécial), février 2015, p. 176-180.
Thompson 1984 : M. Thompson, Paying the Mercenaries, in S*tudies in Honor of Leo Mildenberg*, A. Houghton *et al.* (eds.), Wetteren, 1984, p. 241-247.

Antony HOSTEIN*

La lente création d'une conférence de numismatique à l'EPHE. À propos d'un document d'archives inédit concernant Pierre Le Gentilhomme (1909-1947)[1]

Né à Fécamp en 1909, Pierre, Jean, Auguste Le Gentilhomme, après de bonnes études, entra en première année de l'École des chartes en 1927, établissement où il fut reçu 13e de sa promotion. Sa thèse consacrée aux *Monnoyers du Serment d'Empire*

* Directeur d'études, EPHE, PSL / ANHIMA, UMR 8210. Courriel : antony.hostein@ephe.sorbonne.fr
1. Je remercie Margot Georges du Service commun de la documentation des bibliothèques et des archives de l'EPHE pour avoir grandement facilité mes recherches. La présente contribution ne donne qu'un bref aperçu de l'exposé lu lors de la séance de la Société française de numismatique du 7 avril 2018 (« Un pionnier de la numismatique moderne : Pierre Le Gentilhomme (1909-1947) »). Un article approfondi sur l'œuvre numismatique de ce grand savant sera prochainement soumis au comité de lecture d'une revue consacrée à l'historiographie des mondes anciens.

fut déposée à l'école le 22 mars 1931 par le médiéviste Ferdinand Lot. Il eut pour maître Adolphe Dieudonné, conservateur en chef des Médailles de 1924 à 1937, qui l'associa à la rédaction de son *Traité des monnaies françaises*[2].

Au cours des années 1930, Pierre Le Gentilhomme fut auditeur de plusieurs conférences des Hautes Études. Il suivit avec assiduité les cours d'« Épigraphie latine et antiquités romaines » de Jacques Zeiller de 1931 à 1936. En 1934-1935, il assista également aux conférences de Louis Robert[3]. Au même moment, il eut une carrière brillante et rapide à la Bibliothèque nationale de France : le 1er mars 1932, il fut nommé auxiliaire au Cabinet des médailles ; il devint titulaire dans cette même maison le 16 juin 1937 avant d'accéder au statut de conservateur adjoint le 15 mars 1944, alors à peine âgé de 35 ans.

Pierre Le Gentilhomme fut envoyé aux armées à l'été 1939. Au moment de l'attaque allemande, il commandait un secteur de la ligne Maginot non fortifié en qualité de sergent-chef de groupes de mitrailleuses dans un régiment d'infanterie de fortins (RIF)[4]. Il présenta malgré tout durant la guerre une communication *in absentia* aux Antiquaires, lue le 17 janvier 1940 par Adolphe Dieudonné[5]. Rapidement fait prisonnier, il ne fut libéré que le 8 octobre 1941, date à laquelle il prit le chemin du retour vers Paris. Ces faits sont rappelés dans le *BSNAF* du 28 janvier 1942 par le président de la société qui n'était autre qu'Adrien Blanchet[6].

En 1942, l'indianiste Jean Filliozat[7] fut nommé directeur d'études et libéra ainsi le support de la charge de cours qu'il occupait jusqu'alors. C'est à ce poste que fut élu Pierre Le Gentilhomme le 22 mars 1942 (son arrêté de nomination, signé par Abel Bonnard, datant du 21 juin[8]) à une conférence intitulée « Numismatique Française », dont il assura régulièrement les enseignements jusqu'à sa mort en 1947. Pour la première fois de son histoire, 53 ans précisément après la tentative avortée de créer une direction d'études pour Ernest Babelon (voir nos observations dans l'introduction générale du présent dossier), une chaire avec un intitulé mentionnant expressément la numismatique était créée aux Hautes Études.

Les conditions dans lesquelles cette conférence fut créée méritent d'être rappelées. En effet, elle intervint après qu'une première candidature en 1937 pour devenir chargé de conférences à l'EPHE échoua, en partie en raison d'une orientation favorable envers un autre candidat, mais aussi pour des motifs qui révèlent les préjugés qui pesaient alors sur la numismatique et les numismates.

2. Pierre Le Gentilhomme, chargé de publier l'ouvrage à titre posthume (ce qu'il ne put faire), rédigea la nécrologie de Dieudonné dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1946, 106-2, p. 428-430.
3. Cette même année, P. Le Gentilhomme fit un compte rendu élogieux de l'ouvrage de Robert 1935 dans la *RN*, 1935, p. 370-372.
4. Information tirée du *British Journal of Numismatics*, 1942, p. 195.
5. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1939-1940, p. 224-227.
6. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1942, p. 33-34.
7. Diplômé de l'EPHE en 1934, attaché au département des manuscrits orientaux de la BNF en 1936-1941, Jean Filliozat (1906-1982) enseigna aux Langues orientales de 1937 à 1939. Il fut chargé de conférences temporaire en 1937-1939 puis en 1941, avant d'être élu directeur d'études en 1941 (il le restera jusqu'en 1977) puis professeur au Collège de France (1952-1978). Il fonda et dirigea l'École française d'Extrême Orient de 1956 à 1977.
8. *Archives EPHE. IVème section. Correspondance officielle. Année 1942* [1602-114]. L'arrêté ministériel de nomination de Pierre Le Gentilhomme, daté du 19 avril 1942, est signé par Abel Bonnard qui fut nommé par Pétain le 18 avril secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse.

Ce document original, retrouvé fortuitement dans les archives de l'École (*Archives EPHE. IVème section. Rapports de la commission des maîtres temporaires [1602-1038],* sans numéro), n'est pas daté (figures 1-2). Il fut certainement élaboré début 1937, après le 6 avril, date du décès de Max Prinet, évoqué dans le document[9]. Tapé à la machine sur deux folios écrits au recto, il n'est pas non plus numéroté. Cinq signatures sont apposées à la fin du texte : celle de Mario Roques (« Langues romaines » ; secrétaire de section[10]) ; de Pierre Chantraine (« Philologie grecque » ; commissaire rapporteur du dossier) ; de Frédéric Joüon des Longrais (« Histoire étrangère ») ; d'Edouard Dhorme (« Hébreu »). La dernière signature demeure difficile à lire.

Dans le document, il est fait état de trois candidatures pour une conférence : celle de Pierre Le Gentilhomme en numismatique ; de Simon Lando en araméen ; et de Jean Filliozat en paléographie indienne, qui vient de publier un traité de démonologie indienne (1937). Ce dernier fut retenu pour la charge de cours. La commission refusa par ailleurs de procéder à un vote numérique en raison de la diversité des propositions. Ses membres inscrivirent en première ligne Filliozat puis en deuxième ligne, sur un pied d'égalité, Le Gentilhomme et Lando[11].

Voici retranscrit l'extrait du document détaillant l'avis de la commission sur la candidature de Pierre le Gentilhomme :

> [Folio 1]
> « *La commission s'est trouvée en présence de trois possibilités.*
>
> *On pourrait songer en premier lieu à reprendre, à titre provisoire, l'enseignement de notre regretté confrère M. Prinet. Le nom de M. Pierre le Gentilhomme, élève titulaire de cette École, archiviste paléographe, bibliothécaire du Département des Médailles de la Bibliothèque Nationale, a été proposé. Agé de 31 ans, il a écrit six articles remarqués sur la numismatique romaine, mérovingienne et wisigothique, il achève de mettre au point un travail sur les « Monnoyers du Serment d'Empire de 1343 à 1541 ». M. Le Gentilhomme offrirait d'élargir l'étude pratique de la numismatique antique et médiévale en faisant l'histoire de l'or et de l'argent, de la circulation monétaire, ainsi que du rôle social de la monnaie.*
>
> *Malgré l'intérêt évident d'un enseignement de cette sorte pour l'histoire financière et économique, il a semblé à la Commission que le développement de ces sujets exigerait plus de permanence qu'une simple maîtrise de conférence temporaire, et que ces conférences, trop exclusivement de numismatique, laisseraient de côté l'épigraphie médiévale et l'héraldique, enseignements d'un intérêt pratique indéniable, qu'il faudra bien songer à restaurer dès que possible dans cette École.*
>
> (...) »

9. Max Prinet (1867-1937), chartiste et élève de l'EPHE, fut un spécialiste d'héraldique, de sigillographie médiévale, et d'anthroponymie. À l'École des chartes, il enseigna ces matières dès 1910, mais de manière irrégulière. Ce n'est qu'une fois nommé à l'EPHE en 1914 qu'il assura de façon continue un enseignement de ces spécialités.
10. Dans l'*Annuaire SHP*, 1936-1937, p. 116, on apprend que Roques fut élu doyen de la section le 8 novembre 1936 (il le resta pendant la guerre), tandis que Chantraine fut élu secrétaire à sa place.
11. C'est dans l'*Annuaire SHP*, 1936-1937, p. 120 qu'est annoncé le résultat de ces délibérations : Dunand et Filliozat furent alors nommés conférenciers temporaires.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES MAITRES TEMPORAIRES

La Commission s'est trouvée en présence de trois possibilités.

On pouvait songer en premier lieu à reprendre, à titre provisoire, l'enseignement de notre regretté confrère M. Prinet. Le nom de M. Pierre LE GENTILHOMME, élève titulaire de cette Ecole, archiviste paléographe, bibliothécaire du Département des Médailles de la Bibliothèque Nationale, a été proposé. Agé de 31 ans, il a écrit six articles remarqués sur la numismatique romaine, mérovingienne et wisigothique, il achève de mettre au point un travail sur les "Monnoyers du Serment d'Empire de 1343 à 1341". M. Le Gentilhomme offrait d'élargir l'étude pratique de la numismatique antique et médiévale en faisant l'histoire de l'or et de l'argent, de la circulation monétaire, ainsi que du role social de la monnaie.

Malgré l'intérêt évident d'un enseignement de cette sorte pour l'histoire financière et économique, il a semblé à la Commission que le développement de ces sujets, exigerait plus de permanence qu'une simple maîtrise de conférence temporaire, et que d'autre part ces conférences, trop exclusivement de numismatique, laisseraient de côté l'épigraphie médiévale et l'héraldique, enseignements d'un intérêt pratique indéniable, qu'il faudra bien songer à restaurer dès que possible en cette Ecole.

L'on a en second lieu offert à la Commission de donner une place à l'enseignement de l'araméen. M. Simon LANDO, dont le nom fut proposé, est agé de 31 ans; d'origine roumaine mais de nationalité française, il est élève titulaire de cette Ecole, il est licencié ès-lettres et en droit et diplomé d'Etudes Supérieures de langues anciennes. Il a publié trois articles appréciés de ses maîtres, notamment une traduction de chants du folklore judéo-palestinien. Il a entrepris divers travaux, particulièrement sur la transcription des noms propres dans les "Septante", travaux provisoirement suspendus en ce moment en raison de sa préparation de l'Agrégation.

Malgré les mérites de ce candidat, la Commission a estimé qu'il n'y avait pas une nécessité immédiate à reconstituer en ce moment une conférence spéciale pour l'araméen

Figure 1 - Archives EPHE. IVème section. Rapports de la commission des maîtres temporaires [1602-1038], sans nº (EPHE, tous droits réservés).

cet enseignement pouvant être assuré par une direction d'étude voisine, celle de notre collègue M. Dupont-Sommer.

C'est à une troisième solution que la Commission s'est le plus longuement arrêtée. La paléographie indienne, malgré les indications précieuses qu'elle fournit à l'histoire littéraire, n'a guère été enseignée ces derniers temps. C'est là pourtant une matière importante et difficile: les écritures indiennes se sont répandues hors de l'Inde par des voies diverses jusqu'en Indochine et même au Japon, s'adaptant à des langues et à des civilisations très diverses. Un bon travailleur qui nous a été présenté par nos collègues indianistes, ~~qui semble réunir les conditions requises~~, serait à même d'assurer cet enseignement. M. Jean FILLIOZAT, ~~âgé de 33 ans~~, docteur en médecine, élève diplômé de cette Ecole, connaît outre le sanscrit, diverses langues d'Asie Centrale et d'Extrême Orient. Le classement des manuscrits indiens et indianisants de la Bibliothèque Nationale lui a été confié à titre bénévole. Il a publié divers articles de philologie indienne et en 1937 un petit traité de démonologie indienne, intitulé le "Kumâratantra de Nâvana", qui a été favorablement accueilli par la critique. Il prépare actuellement une thèse sur les origines védiques de la médecine indienne. M. Filliozat avait offert de prendre pour thème de ses conférences l'histoire de la médecine indienne et de sa diffusion en Asie Centrale et en Extrême Orient, sujet qu'il était évidemment très à même de traiter en sa double qualité de médecin et de philologue.

Cependant il a semblé à la Commission que ce sujet serait trop large et qu'un enseignement plus précis de paléographie indienne serait d'une plus grande utilité pratique pour cette Ecole.

La Commission, qui n'a pas voulu clore par un vote ~~sa~~ délibération, ~~et décidé de~~ sur des possibilités si diverses, propose au Conseil numérique une délibération portant ~~de présenter~~ à la désignation ~~de l'Assemblée générale et de la proposer~~ en première ligne M. FILLIOZAT, pour un enseignement de paléographie indienne, puis en seconde ligne M. LANDO et M. LE GENTILHOMME pour les matières précédemment indiquées.

Le Commissaire Rapporteur

Figure 2 - Archives EPHE. IVème section. Rapports de la commission des maîtres temporaires [1602-1038], sans nº (EPHE, tous droits réservés).

Après cet échec révélateur des préjugés qui pesaient à cette époque sur la numismatique dans le milieu académique, il fallut attendre quatre années et le retour de Le Gentilhomme d'Allemagne en 1942 pour que sa candidature aboutisse. Les grandes lignes du projet alors défendu furent les mêmes que celles tracées en 1937. En 1942 comme en 1937, Le Gentilhomme proposa un programme de travaux personnels qui visait à « faire l'histoire de l'or et de l'argent, de la circulation monétaire ainsi que du rôle social de la monnaie ».

Pour finir, on soulignera à la fois l'originalité et l'ambition de ce programme ainsi que la constance et l'application de Pierre Le Gentilhomme pour le suivre à la lettre, ce dont ses enseignements[12] et ses travaux témoignent – en particulier ses enquêtes sur les dépôts monétaires ou ses analyses sur la composition de l'argent monnayé[13]. Comme l'écrivait Jean Babelon en 1948 dans la *Bibliothèques de l'École des chartes*[14], au lendemain de la disparition de Le Gentilhomme, je cite, « ne nous reste que les pierres d'attente du monument qu'il eût sans doute édifié ».

Malgré la brièveté de sa carrière Pierre le Gentilhomme tient cependant une place singulière dans l'histoire de la numismatique en France. Cela s'explique par la cohérence de son œuvre, par le fait qu'il sut éloigner la numismatique romaine de ses tendances antiquaires sans les renier pour autant, et enfin par l'intérêt qu'il portait aux statistiques et aux sciences dures. Aussi, si ne restait en 1947 que les pierres d'attente d'un monument inachevé, d'autres, inspirés par ses travaux – au premier rang desquels on mentionnera Jean Lafaurie (son disciple), Jean-Pierre Callu et Julien Guey –, ont su prolonger avec éclat les recherches entreprises par ce maître trop tôt disparu.

Bibliographie

Le Gentilhomme 1942 : P. Le Gentilhomme, La trouvaille de la Vineuse et la circulation monétaire dans la Gaule après les réformes d'Aurélien, *RN*, 1942, p. 23-102.

Le Gentilhomme 1946a : P. Le Gentilhomme, Le jeu des mutations de l'argent au IIIe siècle. Étude de l'altération de la monnaie romaine de 215 à 275, *Métaux et Civilisations*, 1, 1946, p. 113-132.

Le Gentilhomme 1946b : P. Le Gentilhomme, La trouvaille de Nanterre, *RN*, 1946, p. 15-114.

Le Gentilhomme 1962 : P. Le Gentilhomme, Variations du titre de l'*antoninianus* au IIIe siècle, *RN*, 1962, p. 141-166.

Robert 1935 : L. Robert, *Villes d'Asie Mineure*, *Études de géographie ancienne*, Paris, 1935.

12. Ces séminaires se tenaient les lundis pour la numismatique romaine et les vendredis pour l'histoire monétaire médiévale. Le contenu de ces enseignements ainsi que les noms des auditeurs présents sont indiqués dans les rapports de la conférence : *Annuaire SHP*, 1943-1944, p. 201-212 ; 1945, p. 88-91 ; 1946, p. 53-56.
13. Voir par exemple sur ces questions : Le Gentilhomme 1942, 1946a, 1946b et 1962.
14. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1948, 107-1, p. 177-178. D'autres nécrologies sont parues, dans la *RN*, 1946, p. 279-280 (J. Babelon) et dans la *Revue Archéologique*, 39, Janv.-juin 1952, p. 101 (R.L.).

Cécile MORRISSON*

Numismatique et histoire monétaire de Byzance à l'EPHE : souvenirs septuagénaires

Au-delà des informations puisées dans *l'Annuaire*, devenu *Livret* de l'EPHE, mes souvenirs – on me pardonnera de parler de moi à la première personne – sont bien sûr ceux d'une septuagénaire mais pourraient être qualifiés de « septantenaires » car les années 70 du XXe siècle ont marqué un tournant dans la présence de la monnaie byzantine à l'École. Les limites de ce numéro du *BSFN* ont contraint de réduire les développements historiographiques et les références.

I. Les débuts de Byzance à l'EPHE

Byzance ou le monde byzantin n'apparurent à l'EPHE qu'une trentaine d'années après la fondation dont nous célébrons aujourd'hui, à l'initiative d'Antony Hostein, le cent-cinquantenaire. La thèse d'Alfred Rambaud, *L'empire grec au dixième siècle : Constantin Porphyrogénète* marqua en 1870 le début de l'étude scientifique moderne de l'empire d'Orient tandis que les milieux littéraires et artistiques portaient un intérêt grandissant à ce parangon de la « décadence » alors à la mode. 1884 est une année faste où la *Théodora* de Victorien Sardou, avec une musique de scène de Massenet et Sarah Bernhardt dans le rôle-titre remporte un vif succès, où Gustave Schlumberger publie sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* et entre à l'Institut après avoir fait paraître sa *Numismatique de l'Orient Latin* en 1878 avant de populariser l'histoire byzantine ou celle des croisades à partir de 1890.

L'EPHE créa alors en 1885 une conférence de « Philologie byzantine et néo-grecque » pour Jean Psichari (1854-1929) qui y enseignera jusqu'à sa mort avec un grand rayonnement. En 1898 l'assemblée des directeurs d'étude refusa de créer « une conférence d'histoire et archéologie byzantin (*sic*) » pour laquelle le Ministre de l'Instruction publique proposait à la section une somme de 2 500 francs[1]. Malgré les intrigues dont le détail nous échappe, Gabriel Millet fut nommé l'année suivante maître de conférences. Devenu directeur d'études, il cumula cette fonction avec sa chaire du Collège de France de 1926 à sa mort en 1937. Grande figure du byzantinisme français[2], Millet avait été l'élève de Jean Psichari et d'autres maîtres et créa véritablement l'enseignement de l'histoire de l'art byzantin en France. Il constitua à l'EPHE une collection « chrétienne et byzantine » de documents photographiques, de copies ou de documents originaux résultant de ses missions ; photothèque de 400 000 images encore conservées par la IVe section, mise en ligne en collaboration avec l'Index of Christian / Medieval Art de Princeton[3]. Ioanna Rapti, directeur d'études, chargée du Fonds Millet me dit qu'il y a quelques moulages de monnaies diverses et quelques monnaies signalées dans l'inventaire des plaques en cours de numérisation avec des sceaux au Mont Athos.

1. Archives EPHE. IVème section. Procès-verbaux des séances du conseil de la section (1877-1912) [1602-472], f° 242 (séance du 29 mai 1898) et 243 (séance du 26 juin 1898) (document communiqué par A. Hostein).
2. SPIESER *et al.* 2018.
3. https://ica.princeton.edu/millet/index.php (consulté le 3/IV/2018).

M. et Mme Lafaurie (Ville d'Avray, 1979).

Philip Grierson et Christian Morrisson célébrant à Ville d'Avray la fin des leçons données au Collège de France en mai 1979 (voir p. 132, n. 18).

L'inventaire fait aussi état de « 18 monnaies seldjoukides » don du Général de Beylié qu'il n'a pas été possible de retrouver. La monnaie est donc marginale dans le fonds Millet. On se serait attendu à ce qu'elle eût été considérée comme un document artistique de grande valeur puisqu'officiel et daté ou en tout cas datable.

Ce ne fut le cas qu'avec André Grabar qui lui succéda en 1937, même si la monnaie figure peu dans les rapports qu'il donne à l'*Annuaire de l'EPHE*. En 1938, il évoque un exposé d'élève consacré à l'art et la technique des monnaies byzantines[4] et en 1942 le don par Charles Virolleaud, le découvreur de Ras-Shamra à la « Collection byzantine et chrétienne attachée à la Conférence » de deux monnaies byzantines provenant sans doute du Liban[5]. Pourtant Grabar recourut souvent à leur témoignage, notamment dans son « *Empereur dans l'art byzantin* » (Strasbourg 1936 réimpr. Londres, 1971), référence incontournable de l'iconographie impériale, et dans les deux éditions de son *Iconoclasme* qui durent faire l'objet de séminaires du Collège de France[6].

Les directeurs d'étude numismates contemporains de Grabar ne traitèrent pas de la numismatique du Moyen Âge byzantin entendu comme la période allant du VIIe au XVe siècle. P. Le Gentilhomme dut se borner à comparer les monnaies émergentes des royaumes barbares à leurs modèles romano-byzantins[7] ; Jean Lafaurie s'arrêta aux problèmes du Ve siècle ce qui ne l'empêcha pas d'exercer un rôle de formation essentiel pour des générations de numismates de toutes périodes[8].

II. Paul Lemerle (1903-1989), la numismatique et l'histoire monétaire de Byzance

La numismatique byzantine en tant que telle entra à l'EPHE grâce à Paul Lemerle. Byzantiniste « complet », à la fois philologue, archéologue, épigraphiste, historien de l'art et historien comme le montra dès 1945 sa thèse de doctorat d'État consacrée à Philippes et élargie à l'histoire de toute la Macédoine orientale. Son ambition était de couvrir tous les champs du domaine byzantin, lui-même ou avec ses élèves qu'il associait à des travaux collectifs publiés sous sa direction dans les *Travaux et mémoires* du Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance qu'il avait créé[9].

L'économie fut représentée dans ses séminaires des années 1957 à 1967 par ses auditeurs Hélène Antoniadis-Bibicou et Nicolas Svoronos qui en traitèrent en maints exposés. Mais il s'intéressait lui-même à l'économie et à l'histoire monétaire[10].

4. *Annuaire SR*, 1938, p. 73-76, ici p. 75 (Mme Lefort des Ylouses) auditeur qui n'a pas laissé d'autre trace de son intérêt pour la numismatique.
5. *Annuaire SR*, 1943/1944 (1942), p. 52-60, ici p. 60. Sur Ch. Virolleaud, voir *CRAI* 1969, p. 588-608 (A. Dupont-Sommer).
6. Grabar 1936 ; 1957. Ch. 2 « La guerre par les images et les symboles au VIIe siècle et au début du VIIIe siècle » – sur cette « guerre des images » le point de vue critique de Prigent, Morrisson 2013. Il est probable que ces commentaires aient occupé des séminaires au Collège de France.
7. Voir plus haut, A. Hostein, p. 123.
8. *Annuaire SHP*, 1977/1978, p. 465-467. Voir ci-dessous Chr. Charlet, p. 135 et J. Meissonnier, p. 141.
9. *In memoriam* Paul Lemerle dans la *Revue des Études Byzantines*, 48, 1990, p. 337-338.
10. En témoigne le fait qu'il choisit de mettre l'Économie en tête du volume 6 de *Travaux et Mémoires* consacré au colloque qu'il avait organisé sur le XIe siècle, avec mon article sur la dévaluation suivi de celui de Svoronos sur les structures économiques de l'empire byzantin. Voir Flusin, Cheynet 2017 et dans ce volume mon article « Revisiter le XIe siècle quarante ans après : expansion et crise », p. 611-625.

En 1955 il consacra plusieurs séances au problème de l'or à Byzance – et cite Grierson aux côtés de Lombard –, ainsi qu'au *Livre du Préfet* et au livre de comptes du marchand vénitien Badoer publié par Bertelè[11] : « On accorde toujours, dans cette conférence une place importante aux *techniques* (ce qui ne veut pas dire seulement sciences *auxiliaires* de la byzantinologie) »[12]. Dans la série « Bibliothèque byzantine » qu'il crée aux PUF, il projette un *Traité d'études byzantines* et confie au P. Laurent le soin d'y écrire les volumes consacrés à *La sigillographie* et *La numismatique*[13].

Soucieux du contact de ses élèves avec toutes les formes de documentation et de leur maîtrise d'un domaine ou d'une discipline, il m'orienta en 1962 vers la numismatique.

Avec l'assentiment de Georges Le Rider, il me confia à Philip Grierson[14] et à mon « parrain » du CNRS, Jean Lafaurie pour « reclasser les monnaies byzantines du Cabinet des médailles et (...) procéder à la fusion systématique des divers fonds d'origine »[15]. Lafaurie m'apprit au quotidien la méthode numismatique et me menait faire, après la fermeture, à l'époque à 17 h, la tournée des marchands pour compléter autant que possible les lacunes de la collection, apprentissage précieux et source de rencontres mémorables. Lui-même venait de faire l'acquisition chez Bourgey du *solidus* unique de Carthage à l'exergue ΑΦΡ, point de départ de l'identification des monnaies de l'atelier byzantin d'Afrique[16].

Pour ma formation et celle de nombreux auditeurs, Lemerle invita Grierson à donner quinze heures d'initiation générale à la numismatique byzantine à l'EPHE au printemps 1964[17], « avec présentation de monnaies et projections » devant un auditoire nombreux. Les monnaies venaient de la collection Grierson : l'une d'elles tomba de sa poche dans la cage d'ascenseur de la Sorbonne au grand dam de Lemerle obligé de mobiliser l'administration pour faire venir un spécialiste la récupérer ! Le projet de voir les « leçons (...) prochainement publiées » n'aboutit pas, par manque de temps de Grierson. Déçu, Lemerle lui en voulut et se reporta sur Bertelè (1892-1971), à qui le destin ne permit pas de remanier le texte des *Lineamenti principali della numismatica bizantina* que j'avais traduits dès 1967 et qui parurent augmentés de notes en 1978 sous le titre de *Numismatique byzantine*, essai précurseur mais loin du *Traité* que Lemerle appelait de ses vœux.

III. Conférence de numismatique byzantine (1972-1978)

Le *Catalogue des monnaies byzantines de la BN* (1970), issu d'une thèse soutenue en Sorbonne en février 1968 fut sans doute ce qui motiva la création en 1972 d'une charge de conférences de numismatique byzantine. Comme d'autres enseignants j'y

11. *Annuaire SHP*, 1953/1954, p. 27-29, 1955/1956, p. 32-33.
12. *Annuaire SHP*, 1964/1965, p. 213.
13. Voir Morrisson 2018.
14. Voir Ph. Grierson, *Memoir* (http://www.doaks.org/research/library-archives/dumbarton-oaks-archives/historical-records/oral-history-project/philip-grierson-memoir) où le récit des circonstances de 1963 et d'autres détails n'est pas tout à fait exact mais les critiques de *BNC* parfaitement justifiées.
15. *Annuaire. SHP*, 1964/1965, p. 214.
16. *RN*, 1962, p. 167-182.
17. *Ibid.*, p. 213 (curieusement non mentionné dans le *BSFN*). En 1979, Gilbert Dagron, successeur de Lemerle au Collège de France, invita Grierson à donner une « série de leçons » sur le thème « Monnaie et vaisselle d'argent au Bas-Empire et au Haut Moyen Âge » (cf. *BSFN*, 34-4, 1979, p. 508, avec le thème et les dates des sept leçons).

Olivier Picard et Walter Kaegi (Ville d'Avray, mai 1979).

Patrice de la Perrière et Philip Grierson (Ville d'Avray, mai 1979).

traitais de la recherche en cours, le plus souvent publiée dans les années suivantes : en 1972/1973 du trésor syrien dit de « Nikertai » enfoui vers 672 qui conduit à étudier en 1973/1974 la transition arabo-byzantine encore peu à la mode et proposer l'hypothèse de frappes d'imitations sous Moawiya qui sera confirmée par Clive Foss dans la *RN* 2002 ; en 1974/1975 la circulation de la monnaie d'or en Afrique ; en 1975/1976 les noms de monnaies des Xe-XIIe siècles et, avec G. Dagron, le *kentènarion* ; enfin en 1976/1977 l'adaptation de la fiscalité byzantine à la dévaluation d'après la *Logarikè*. La technicité du document détourna sans doute les auditeurs les mieux intentionnés tandis que l'arrivée du quatrième enfant me décourageait de poursuivre[18].

IV. Présence de la monnaie byzantine dans plusieurs séminaires

La demande pour la spécialité était trop limitée mais mon renoncement la fit sortir de son isolement et fit connaître aux historiens, même occidentalistes, la valeur de ses méthodes et de son témoignage. Cet apport désormais reconnu, plusieurs autres directeurs d'étude l'intègrent épisodiquement. Après l'historien Nicolas Svoronos (1911-1989) successeur de Lemerle à l'EPHE (1970-1981), Jacques Lefort (1939-2014 ; EPHE 1982-2004) accorde à l'histoire monétaire une place non négligeable dans le séminaire *Hommes et Richesse* réuni en 1984/1985 (publié en 1991) et revient en 1986 et 1993 sur le livre de comptes de Badoer et l'usage des monnaies à Constantinople au XVe siècle[19]. Enfin Constantin Zuckerman (« Économie et société dans l'empire protobyzantin ») met au programme l'étude du registre d'Aphroditô (526) dont le chapitre sur le rapport or-cuivre et les mécanismes du paiement de l'impôt de son livre font désormais référence[20].

Last but not least, après avoir donné une étude comparative à la table ronde numismatique du Congrès international des Études byzantines (Paris, 2001)[21], Marc Bompaire, élu directeur d'études en 2004, a consacré une partie de ses séminaires 2008/2009 et 2009/2010 à reprendre le problème de l'or, dénonçant les illusions de certains byzantinistes sur la diffusion des monnaies byzantines en Occident aux XIe-XIIe siècles[22].

Bref, l'EPHE a découvert Byzance au moment du développement de la discipline dans l'Université (Charles Diehl enseigne à la Sorbonne dès 1899) et y a participé avec éclat grâce à de grands directeurs d'étude cumulant ou non cumulant avec leur enseignement à la Sorbonne ou au Collège de France, ou leur fonction au CNRS. Certains, au premier des rangs desquels figure Paul Lemerle, ont été particulièrement attentifs à la numismatique byzantine et à l'histoire de la monnaie et l'EPHE a bien joué en ce domaine comme en tant d'autres son rôle de formation à la recherche, d'élaboration et de transmission de ses résultats.

18. *Annuaire SHP*, 1972/1973 – 1976/1977. Références sur http://cfeb.org/frameset_membres.htm PDFs : https://cnrs-lb.academia.edu/CecileMorrisson.
19. *Annuaire SHP*, 1986/1987, p. 69-70 ; 1993/1994, p. 57 ; 1998/1999, p. 140-141.
20. *Annuaire SHP*, 2003-2004. 2005. p. 162-164 ; Zuckerman 2004 (voir le compte rendu de l'ouvrage par J.-P. Callu dans la *RN* 2005, p. 240-244). Il a également invité des spécialistes à exposer leurs recherches sur les trouvailles de monnaies byzantines et musulmanes en Scandinavie ou dans la Rus' du Xe siècle.
21. Bompaire 2005.
22. Rapports inédits 2008/2009, 2010/2011, *Annuaire SHP*, 2012/2013, p. 191-196 ; Bompaire 2010.

Bibliographie

BOMPAIRE 2005 : M. BOMPAIRE, Des monnaies dans les villages ; quelques exemples de France méridionale, in *Les Villages dans l'Empire byzantin (IVe-XVe siècle)*, J. LEFORT, C. MORRISSON, J.-P. SODINI (éd.), Paris, 2005.

BOMPAIRE 2010 : M. BOMPAIRE, Le mythe du besant ?, *Travaux et Mémoires*, 16 (*Mélanges Cécile Morrisson*), p. 93-116.

FLUSIN, CHEYNET 2017 : B. FLUSIN, J.-Cl. CHEYNET (éd.), *Autour du* Premier humanisme byzantin *et des* Cinq études sur le XIe siècle*, quarante ans après Paul Lemerle* (Colloque international, Collège de France, 23-26 octobre 2013), *Travaux et Mémoires* 21-1, 2017.

GRABAR 1936 : A. GRABAR, *L'Empereur dans l'art byzantin,* Strasbourg 1936 (réimpr. Londres, 1971).

GRABAR 1957 : A. GRABAR, *L'iconoclasme byzantin. Le dossier archéologique,* Paris, 1957 (2e éd. remaniée, Paris, 1984).

PRIGENT, MORRISSON 2013 : V. PRIGENT, C. MORRISSON, L'empereur et le calife. Réflexions à propos des monnayages de Justinien II et d'Abd al-Malik, in *Villes et campagnes aux rives de la Méditerranée ancienne. Hommages à Georges Tate*, G. CHARPENTIER, V. PUECH (éd.) (Topoi, Suppl. 12), Lyon, 2013, p. 571-592.

SPIESER, SORIA 2018 : J.-M. SPIESER, J. SORIA, Gabriel Millet, in *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/millet-gabriel.html (consulté le 3/IV/2018).

ZUCKERMAN 2004 : C. ZUCKERMAN *Du village à l'Empire : autour du Registre fiscal d'Aphroditô (525/526)*, Paris, 2004.

Christian CHARLET*

Jean Lafaurie (1914-2008) : du Cabinet des médailles de la BnF à l'EPHE[1]

Le 22 juillet prochain sera le jour du dixième anniversaire de la disparition du regretté Jean Lafaurie à l'âge de 94 ans. Tous ceux qui l'ont approché, au Cabinet des médailles, à la Société française de numismatique (SFN), à l'EPHE, se souviennent avec émotion de ce maître rigoureux et exigeant, d'abord envers lui-même, dont l'incomparable enseignement et le rayonnement ont marqué des générations de numismates. Ceux-ci ont appris, à son contact, à découvrir la numismatique, à l'aimer, à chercher, enfin à l'enrichir par des travaux dont il leur avait donné le goût.

N'ayant pas eu le privilège de pouvoir suivre les cours de J. Lafaurie à l'EPHE, j'abandonnerai un court moment de mon temps de parole à mon ami Jacques Meissonnier qui évoquera brièvement l'enseignement de J. Lafaurie en numismatique romaine qu'il suivit à l'EPHE.

Né le 21 novembre 1914, J. Lafaurie ne fut pas gâté par la vie durant toute sa jeunesse. Son père, grand blessé de la guerre 14-18, mourut peu après la victoire. Sa mère fut ainsi obligée d'élever seule l'enfant mais elle décéda en 1928 alors qu'il avait à peine 14 ans. J. Lafaurie dut donc se « débrouiller » dans la vie comme il le put. Il y gagna une forte énergie, un caractère trempé et une puissance de travail peu commune.

* Membre titulaire de la Société française de numismatique. Ancien historien Ville de Paris.

1. Un grand merci à Antony Hostein pour la réussite de cette journée organisée à son initiative.

À l'âge de 21 ans (1935), il entra dans l'Administration des Postes. Il y exerçait lorsqu'il fut mobilisé pour la guerre de 39-45. Envoyé sur le front de la Bataille de France, il fut fait prisonnier le 19 juin 1940. Mais, en raison de sa qualité de fonctionnaire des Postes, il fut rapidement libéré afin d'exercer sa profession à Paris sous le contrôle de l'occupant allemand : il travailla alors dans les Postes françaises sous le statut de prisonnier de guerre affecté sur place. Comme l'indique avec perspicacité Françoise Dumas, sa talentueuse biographe, « cette affectation lui laissait sans doute quelques loisirs puisqu'elle lui permit de se tourner vers la numismatique »[2].

La numismatique n'était toutefois pas inconnue de J. Lafaurie puisqu'il l'avait rencontrée dans sa jeunesse sous l'influence de son tuteur ecclésiastique qui lui avait fait connaître des monnaies anciennes données à la quête par des paroissiens peu scrupuleux[3]. Peut-être même avait-il été secrètement collectionneur. Cela expliquerait le jugement qu'il porta en 1989 dans sa belle nécrologie de son confrère et ami Pierre Prieur qu'il loua d'avoir su sortir la numismatique de « l'ornière de la collection »[4].

Un autre événement doit sans doute être pris en considération. En octobre 1941, comme l'indique A. Hostein p. 124, le brillant chartiste Pierre Le Gentilhomme (1909-1947), venait d'être libéré du camp de prisonniers où il était détenu depuis 1940. Lafaurie avait-il connu Le Gentilhomme pendant son court passage au camp de prisonniers avant son renvoi à Paris dans les Postes ? Cela n'est pas impossible, mais aucune preuve n'a été trouvée à ce sujet. Il est toutefois certain que J. Lafaurie fréquentait le Cabinet des médailles au moment du retour de P. Le Gentilhomme.

À cette date, la SFN se réunissait déjà en ce lieu à la demande d'Adrien Blanchet, successeur d'Henri Rolland à la présidence de la SFN. Jean Babelon qui dirigeait alors le Cabinet des médailles avait accédé à sa demande. En 1945, lorsque la SFN sera priée de restituer à la Monnaie de Paris le local qu'elle occupait quai de Conti, J. Babelon officialisera définitivement la domiciliation de la SFN au Cabinet des médailles.

Peu après le retour de P. Le Gentilhomme au Cabinet des médailles, J. Lafaurie fut proposé à la SFN comme membre correspondant. Elu à la séance du 6 décembre 1941, il participa pour la première fois le 3 janvier 1942 à une réunion de la SFN[5]. Celle-ci, après le retrait d'Adrien Blanchet en juin 1942 fut présidée jusqu'au 1er juillet 1944 par J. Babelon avec le docteur Longuet comme secrétaire[6]. Le 1er juillet 1944, le bureau fut renouvelé : P. Le Gentilhomme devint président de la SFN, le docteur Longuet vice-président (il sera ultérieurement président à trois reprises), Melle Josèphe Jacquiot trésorière, et Jean Lafaurie secrétaire qui accédait ainsi pour la première fois au bureau. Celui-ci fut renouvelé le 7 juillet 1945 avec les mêmes personnes occupant les mêmes fonctions, à l'exception de la trésorerie désormais confiée à Paul Lafolie qui la gardera longtemps[7].

2. Dumas 2010, p. 611. L'obligation toutefois de prendre des précautions puisqu'il était censé travailler en permanence à La Poste explique peut-être l'utilisation d'un prénom différent (Raymond) signalé par A. Hostein dans sa communication orale.
3. Information communiquée en séance par Mme Cécile Morrisson que je remercie. Voir également Dumas 2008, p. 152 et 182.
4. Lafaurie 1989, p. 531.
5. *RN* 1942, PV p. I et II. Dumas 2008, p. 182 indique par erreur le 12 février 1942 au lieu du 3.
6. *RN* 1942, PV p. XIX-XX.
7. *RN* 1944-1945, PV p. XXVIII et *BSFN*, 1987, p. 248.

Parallèlement, J. Babelon avait fait entrer J. Lafaurie au Cabinet des médailles en 1944 et l'intéressé s'était en même temps inscrit à l'EPHE comme élève stagiaire ; il y fut titularisé le 14 février 1944[8]. J. Lafaurie devait ainsi acquérir auprès de la prestigieuse EPHE la formation intellectuelle et scientifique que les malheurs de la vie lui avaient refusé jusqu'alors.

Au bureau de la SFN, J. Lafaurie ne se contenta pas d'être un secrétaire ordinaire. Jusqu'alors, les PV des séances de la SFN étaient insérés dans la *Revue numismatique* (*RN*) qui paraissait une fois l'an. De ce fait, les membres de la SFN, destinataires automatiques de la *RN*, ne pouvaient en prendre connaissance qu'après un long délai. Ce retard dans la diffusion de l'information ne favorisait pas l'osmose entre les membres parisiens de la SFN et la plupart des membres provinciaux qui ne pouvaient assister aux séances. Avec l'esprit inventif qu'il garda jusque dans sa vieillesse, J. Lafaurie imagina un moyen simple d'amélioration des relations entre les sociétaires susceptible, en même temps, de favoriser le développement de la recherche. Car, dès son entrée au Cabinet des médailles et son admission à l'EPHE, J. Lafaurie était devenu un chercheur. Il ne cessera jamais de l'être jusqu'à l'âge de 90 ans lorsque la maladie aura raison de ses facultés et de ses forces.

Le Bulletin (mensuel) *de la Société française de numismatique* était ainsi créé, à l'initiative de J. Lafaurie qui avait su convaincre ses collègues du Bureau ainsi que les adhérents de la Société. Ce mensuel devait paraître dix mois par an, l'été étant exclu, et devait reproduire brièvement le contenu des exposés prononcés en séances, accompagné d'un résumé des discussions y afférentes, afin d'être rapidement rédigé et expédié aux sociétaires tous les mois dans les délais[9].

Le premier numéro du *BSFN* fut consacré à la séance du 1er décembre 1945. Il contenait deux pages, qui résumaient les propos des uns et des autres. Dès la séance du 5 janvier 1946 (Assemblée Générale), il fut porté à quatre pages. À partir d'avril 1947 (séance du 28 mars), il compta huit pages, espace qu'il conserva plusieurs années avant de s'accroitre régulièrement du fait de son succès continu. J. Lafaurie, qui en avait été le créateur, en fut en même temps le responsable pendant des années avant de cédéer la place à Jacques Yvon, conservateur au Cabinet des médailles, qui la laissa ensuite à Claude Brenot à l'occasion du centenaire de la SFN (1965).

Parallèlement J. Lafaurie, après son élection comme secrétaire de la SFN en 1944, était devenu le secrétaire de rédaction de la *RN*, poste occupé jusqu'alors par P. Le Gentilhomme devenu directeur de la *RN* à la mort d'Adolphe Dieudonné renversé par un autobus parisien en 1945. En 1946, Jean Babelon remplaça le roi Victor-Emmanuel III d'Italie comme président d'honneur de la SFN et en 1947 Pierre Prieur fut substitué à P. Le Gentilhomme comme directeur de la *RN* au décès de ce dernier.

À cette date, Jean Lafaurie, élève à l'EPHE et salarié du Cabinet des médailles, d'abord comme faisant fonction de bibliothécaire puis rapidement bibliothécaire en titre, était devenu un véritable homme-orchestre de la numismatique en France. En peu de temps, il avait parfaitement assimilé la formation prodiguée par son maître P. Le Gentilhomme pour devenir à la fois et en même temps le pilier de la SFN,

8. Dumas 2008, p. 183.
9. Lafaurie 1996, p. 43 un peu plus haut et p. 47 (tableau dans la communication d'Hélène Huvelin, les souvenirs de J. Lafaurie comportant quelques erreurs, les PV des séances faisant foi).

du *BSFN* et de la *RN* ainsi qu'un des grands espoirs du Cabinet des médailles auprès de J. Babelon ; il avait été admis par ailleurs en 1951 à la Société nationale des Antiquaires de France (SNAF) qu'il présidera en 1973[10].

A. Blanchet, malgré son âge, entoura J. Lafaurie de ses conseils et de ses encouragements après la disparition de Le Gentilhomme qui avait profondément affecté J. Lafaurie et le marquera très longtemps.

Au Cabinet des médailles, malgré les charges supplémentaires que lui créent la *RN*, le *BSFN*, ainsi que ses communications à la SFN, J. Lafaurie travaille avec acharnement à la rédaction d'une grande étude novatrice sur les monnaies royales françaises en vue d'obtenir le diplôme de l'EPHE. Avant lui, peu d'auteurs s'étaient intéressés sérieusement au sujet. Depuis l'ouvrage de François Le Blanc publié en 1690, complété partiellement par Pierre-Frédéric Bonneville en 1806, seul un beau catalogue avait été réalisé par le marchand Jean-Henri Hoffmann en 1878 avec le concours du collectionneur Charles Penchaud[11]. D'importantes améliorations y furent apportées au cours du demi-siècle qui suivit, tant par des communications de grands collectionneurs (P. Bordeaux, Cdt Babut, Cte de Castellane, Marchéville, F. David, J. Bailhache...) que par les ouvrages d'Adolphe Dieudonné, successeur d'Ernest Babelon au Cabinet des médailles : tome II du *Manuel de numismatique française* en 1916, tome I du *Catalogue des monnaies capétiennes* de la BnF en 1923, auxquels il faut ajouter des communications et des articles. Il était alors possible de refondre et de réécrire « le Hoffmann » dans une version scientifique bénéficiant de tous ces apports positifs.

Malheureusement, un marchand alléché par le profit que lui faisait miroiter la vente de la célèbre collection de Marchéville découpa « le Hoffmann » en une présentation plus pratique et moins coûteuse pour servir de référence à sa vente. Au passage, Ciani passa par « pertes et profits » un demi-siècle de recherches dont, à son tour, Henri Rolland ne tint pas compte dans son catalogue de la collection Motte[12].

J. Lafaurie reprit le travail à zéro, en s'appuyant sur les travaux de Dieudonné et des autres chercheurs publiés dans la *RN* (articles et PV de la SFN) et l'*Annuaire* de la SFN (jusqu'en 1897). Créateur d'une présentation originale, il renouvelle totalement la connaissance du monnayage royal français, des Capétiens à la Renaissance. Comme l'écrit fort justement F. Dumas, « son coup d'essai – son diplôme de l'École pratique des hautes Études – fut un coup de maître »[13].

L'EPHE lui délivra ainsi son diplôme le 19 juin 1949 et, fait exceptionnel, lui confia un enseignement, en qualité de « chargé de conférences », dès le mois de novembre 1949, c'est-à-dire moins de six mois après l'obtention du diplôme.

J. Lafaurie atteignait alors l'âge de 35 ans. Dès le 4 novembre 1949 il commença une série de cours de numismatique à l'EPHE, dans les locaux de la Sorbonne. Ses deux sujets d'enseignement étaient les suivants : « Le monnayage et la circulation monétaire en Occident et particulièrement en Gaule depuis la conquête romaine à nos jours », ainsi que « La numismatique française au Moyen Âge » ; les membres de la SFN étaient cordialement invités à ces conférences[14].

10. Dumas 2008, p. 184.
11. Hoffmann 1878. Vice-président de la SFN, Penchaud avait exposé sa collection au Trocadéro en 1878.
12. Ciani 1926 ; 1928 ; Rolland 1932.
13. Dumas 2010, p. 612.
14. *BSFN*, 1949, p. 276 et 292.

Le second thème d'enseignement correspondait exactement au travail produit par J. Lafaurie pour l'obtention de son diplôme de l'EPHE. Le savant en tirera un magnifique ouvrage consacré aux monnaies royales françaises jusqu'à Louis XII[15]. Publié en 1951, il fait toujours autorité aujourd'hui, même si quelques jaloux grincheux lui reprocheront plus tard de s'être laissé abuser par quelques faux de Farigault à la suite de Dieudonné. En 2018, personne n'a encore réussi à faire mieux que le tome I des *Monnaies des Rois de France*.

Bien que s'intéressant également aux monnaies romaines, gauloises, mérovingiennes et carolingiennes, J. Lafaurie continua sa magistrale oeuvre sur les monnaies royales. Quatre volumes étaient prévus. Savant authentique, ne cherchant pas à briller, encore moins à « se parer des plumes du paon », il s'adjoignit le concours actif du meilleur spécialiste reconnu des monnaies royales françaises, le collectionneur Pierre Prieur, directeur de la *RN* de 1947 à 1961 et président de la SFN de 1949 à 1951. Ensemble ils publièrent en 1956 le tome II des *Monnaies des Rois de France*[16] et rédigèrent entièrement le tome III qui était pratiquement prêt quand P. Prieur prit sa retraite dans les années 1960. Comme il l'écrivit alors en 1989, J. Lafaurie éprouva alors quelques scrupules à publier seul une œuvre écrite en commun[17]. Néanmoins, il continua à mettre à jour scrupuleusement son manuscrit du tome III comme il me fut possible de le constater chez lui en 1995 : il y avait ajouté de nombreuses informations nouvelles telles des communications présentées aux Journées numismatiques de Toulouse en 1994 ou l'étude sur les doubles tournois publiée dans les *Cahiers numismatiques* de 1990 à 1995. Lui-même publia en 1961 et en 1968 dans le *BSFN* deux communications sur les monnaies de Louis XIV[18].

En 1974, peu avant son départ contraint du Cabinet des médailles où il avait organisé sa vie professionnelle depuis trente ans, J. Lafaurie fut chargé d'écrire l'article sur les monnaies de Louis XV dans le somptueux catalogue de l'exposition organisée à la Monnaie de Paris[19] ; J. Jacquiot s'était vue confier l'article sur les médailles. Quarante ans plus tard, on n'a rien écrit de mieux sur la numismatique du règne de Louis XV, hormis l'excellent complément d'information apporté par l'ouvrage d'Arnaud Clairand en 1996[20]. La conception du monnayage de Louis XV retenue par J. Lafaurie est totalement novatrice par rapport aux catalogues précédents de Hoffmann, Ciani et autres auteurs alignés sur ces derniers. J. Lafaurie relie les émissions aux ordonnances, comme il le faisait déjà dans le tome III, et il va même plus loin. Malheureusement, malgré un succès d'estime temporaire auprès des professionnels, ces « brillantes recherches sur les monnaies de Louis XV », selon le mot de F. Dumas[21], tombèrent rapidement dans l'oubli. En 2018, on peut encore lire dans certains catalogues « double louis de Noailles » par exemple alors que J. Lafaurie avait démontré en 1974 que cette pièce n'existait pas, cette appellation ayant été inventée au XIXe siècle par des collectionneurs et des marchands, routiniers, par commodité ou simplement par paresse intellectuelle.

15. Lafaurie 1951.
16. Lafaurie 1956.
17. Lafaurie 1989, p. 531.
18. Lafaurie 1961, p. 104 ; 1968, p. 279-283.
19. Lafaurie 1974, p. 473-519.
20. Clairand 1996.
21. Dumas 2010, p. 612.

En 1981, J. Lafaurie, qui s'était toujours passionné pour le papier monnaie, publia un remarquable ouvrage sur les « billets de monnoye » et les assignats, qui est resté d'actualité et demeure une référence incontournable en dépit d'ouvrages plus récents[22].

Directeur de la *RN* jusqu'en 1991, président de la SFN de 1959 à 1961, président des Antiquaires de France en 1973, J. Lafaurie avait profondément marqué le Cabinet des médailles lorsqu'il dut le quitter en 1975. Françoise Dumas, chartiste, qui avait beaucoup travaillé à ses côtés, quitta également l'institution avant de terminer sa brillante carrière professionnelle comme directrice de la bibliothèque de l'Institut de France où J. Lafaurie, plusieurs fois primé par l'Institut pour ses travaux, aurait mérité d'être élu, à l'exemple d'Adrien Blanchet. Il continua alors son enseignement à l'EPHE, prolongé par sa participation fidèle aux séances de la SFN. En novembre 1949, alors qu'il débutait ses conférences à l'EPHE, J. Lafaurie avait reçu le prix Babut de la SFN pour l'ensemble de ses études de numismatique[23].

En janvier 1958, après avoir exercé pendant près de dix ans comme chargé de conférences, J. Lafaurie fut élu directeur d'études à l'EPHE, titulaire d'une chaire de numismatique romaine et médiévale. La SFN lui adressa alors ses chaleureuses félicitations lors de sa séance de février 1958[24]. J. Lafaurie poursuivit ses cours à l'EPHE jusqu'à sa retraite en 1983, puis bénévolement jusqu'en 1988. À cette date il était âgé de 74 ans : la continuation de son enseignement fut alors assurée par son ancien collaborateur au Cabinet des médailles, Michel Dhénin, qui exerça à son tour comme chargé de conférences.

La SFN consacra à J. Lafaurie deux séances spéciales, le 6 janvier 1990 et le 4 octobre 2003[25].

De 1944 à 2004, soit pendant près de soixante ans, J. Lafaurie, par la qualité de son enseignement, ses connaissances étendues et variées, sa méthode rigoureuse de travail et sa puissante activité, son intransigeance à l'égard des « fumistes », sa profonde honnêteté intellectuelle et sa capacité à se corriger, son souci bienveillant de former des disciples parmi les numismates qu'il avait remarqués, son rayonnement lumineux, bref par tout cela, il fut un très grand numismate.

Modestement, il disait « je ne suis qu'un numismate ». Mais lequel ! La présence à ses cours de l'EPHE ou aux séances de la SFN de savants reconnus, comme l'épigraphiste réputé Hans-Georg Pflaum par exemple[26], témoigne de l'intensité de ce rayonnement comme le constatèrent également les bénéficiaires de sa magistrale participation au Congrès international de numismatique de 1953 dont il assura le secrétariat avec talent.

À la SFN, à la place qu'il occupait régulièrement dans la salle des commissions de la BnF, il reste toujours présent dans nos esprits et dans nos cœurs par ses propos, souriants et sévères, gravés dans nos mémoires comme dans le marbre éternel qui honore les grands savants.

22. Lafaurie 1981.
23. *BSFN*, 1949, p. 278.
24. *BSFN*, 1958, p. 185.
25. *BSFN*, 1990, p. 717 et suiv. ; *BSFN*, 2003, p. 157 et suiv.
26. H.G. Pflaum participa également plusieurs fois aux Journées numismatiques avec sa fille, Mme Marie-Monique Steckel, ma collègue de la DATAR et amie personnelle dont me parla ultérieurement J. Lafaurie.

Bibliographie

Bonneville 1806 : P. F. Bonneville, *Traité des monnaies d'or et d'argent*, Paris, 1806.

Ciani 1926 et 1928 : L. Ciani, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris, 1926 et *Prix courants* (du même ouvrage), Paris, 1928.

Clairand 1996 : A. Clairand, *Monnaies de Louis XV : le temps de la stabilité monétaire 1726-1774*, Paris, 1996.

Dumas 2008 : F. Dumas, *BSFN*, 63-7, septembre 2008, p. 152-154 et Jean Lafaurie (1914-2008), *BSFN*, 63-8, octobre 2008, p. 182-184.

Dumas 2010 : F. Dumas, Jean Lafaurie (1914-2008), *RN*, 2010, p. 609-614.

Hoffmann 1878 : H. Hoffmann, *Les monnaies royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI*, Paris, 1878.

Le Blanc 1690 et 1692 : F. Le Blanc, *Traité historique des monnoies de France*, Paris, 1690 et Amsterdam 1692 (complété par la *Dissertation historique*).

Lafaurie 1951 : J. Lafaurie, *Les Monnaies des Rois de France*, t. I, Paris / Bâle, 1951.

Lafaurie 1956 : J. Lafaurie, P. Prieur, *Les Monnaies des Rois de France*, t. II, Paris / Bâle, 1956.

Lafaurie 1961 : J. Lafaurie, Les liards de Lyon (1655-1656), *BSFN*, 16-10 décembre 1961, p. 104.

Lafaurie 1968 : J. Lafaurie, Les pièces de XXX et XV deniers frappés en 1709-1713, *BSFN*, 23-5, mai-juin 1968, p. 279-283.

Lafaurie 1974 : J. Lafaurie, Les Monnaies (sous le règne de Louis XV), Catalogue de l'exposition *Louis XV, un moment de perfection de l'art français*, Hôtel de la Monnaie, Paris, décembre 1974-avril 1975, p. 473-519 (et tiré à part), Paris, Imprimerie nationale.

Lafaurie 1978 : J. Lafaurie, Jean Babelon (1889-1978), *BSFN*, 33-5, mai 1978, p. 345-347.

Lafaurie 1981 : J. Lafaurie, *Les assignats et les papiers-monnaie émis par l'état au XVIIIe siècle,* Paris, 1981.

Lafaurie 1987 : J. Lafaurie, Paul Lafolie (1899-1987), *BSFN*, 42-7, juillet 1987, p. 248.

Lafaurie 1989 : J. Lafaurie, Pierre Prieur 1901-1989, *BSFN*, 44-2, février 1989, p. 530-531.

Lafaurie 1996 : J. Lafaurie, Le Bulletin de la Société française de numismatique a cinquante ans, *BSFN*, 51-3, mars 1996, p. 42-46.

Lafaurie 2009 : Bibliographie des travaux de Jean Lafaurie (établie par Raymonde Lafaurie), *RN* 2009, p. 7-42. Cette bibliographie reprend les bibliographies précédemment publiées dont celle figurant dans *Mélanges de numismatique... offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980.

Lafaurie, Prieur s.d. (1995) : J. Lafaurie, P. Prieur, *Les Monnaies des Rois de France*, t. III, manuscrit dactylographié inédit donné par J. Lafaurie à Chr. Charlet en 1995.

Rolland 1932 : H. Rolland, *Monnaies françaises. Étude d'après le Cabinet numismatique de M. Georges Motte de Roubaix*, Mâcon, 1932.

Voir également les comptes rendus annuels publiés dans l'*Annuaire de l'École pratique des hautes études, IVe section, sciences historiques et philologiques* (1949-1988).

Jacques MEISSONNIER*

Jean Lafaurie (1914-2008), directeur d'études à l'EPHE : témoignage d'un ancien élève

Issu du rang davantage que des diplômes universitaires, J. Lafaurie a pu être l'objet d'un certain mépris ou du moins de la condescendance de certains universitaires.

* Membre titulaire de la Société française de numismatique. Courriel : numis.memess@orange.fr

Cependant ses compétences scientifiques et le rayonnement de sa personnalité ont été rapidement reconnus et lui ont valu d'être nommé à l'EPHE où il a enseigné la numismatique romaine et médiévale de 1949 à 1988[1]. De si nombreuses années d'enseignement ont vu de nombreux élèves suivre ses cours. Dans les comptes rendus annuels publiés dans l'*Annuaire de l'École pratique des hautes études, IVe section, sciences historiques et philologiques*[2], J. Lafaurie donne leur liste. D'abord les auditeurs assidus, ensuite les auditeurs plus occasionnels pour lesquels il mentionne presque toujours une excuse sérieuse et bienveillante. Sans avoir fait une statistique précise, j'estime l'assistance à ses cours à près d'une dizaine de personnes en moyenne pour la numismatique médiévale et à près de la vingtaine pour la numismatique romaine. Au fil des années, le nombre des élèves de J. Lafaurie augmente. Plusieurs personnes suivent les deux cours. Certains élèves débutent en numismatique, d'autres sont déjà chevronnés, tous progressent et parmi eux se trouvent de grands noms de la numismatique française et même étrangère. Trente ans après la fin des cours de J. Lafaurie, au moins une demi-douzaine de ses anciens élèves sont présents à la séance thématique d'aujourd'hui, c'est pourquoi je ne citerai que quelques disparus de peur d'oublier quelques vivants. Par ordre alphabétique : Pierre Bastien (1912-2010)[3], Jean-Pierre Callu (1929-2014)[4], Julien Guey (1910-1993)[5], Raymond Habrekorn (1903-1978)[6], Hélène Huvelin (1916-2006)[7], Andrzej Kunisz (1932-1998)[8], Xavier Loriot (1941-2013)[9], Daniel Nony (1937-2009)[10], Hans-Georg Pflaum (1902-1979)[11], Jacques Yvon (1924-1983)[12]...

À l'EPHE, les cours n'ont rien d'obligatoire et les auditeurs sont libres, même si certains y préparent un diplôme ou une thèse que l'EPHE sanctionne. Il en était ainsi lorsque j'ai suivi les cours de J. Lafaurie au début des années 1970. Mais la particularité de son enseignement était qu'après l'heure de cours, il y avait une seconde heure qui était presque obligatoire[13] pour ceux qui avaient suivi la première. Et c'est sur cette seconde heure qui ne figure pas dans les *Annuaires* que je souhaite insister. Elle se passait dans l'un des cafés proches de la Sorbonne où se tenaient les cours officiels. En dépit des habitudes, J. Lafaurie a été amené à tenir cette seconde heure dans différents établissements au fil des années. Chacun prenait la boisson de son choix en cette fin d'après-midi, mais c'est toujours J. Lafaurie qui réglait la note. Il fallait un motif important pour que J. Lafaurie accorde à l'un des élèves la permission

1. Titulaire jusqu'en 1983, puis gracieusement jusqu'en 1988.
2. Merci à M. Hubert Bost qui m'a appris que l'*Annuaire* est maintenant en ligne sur le site Persée.
3. Président de la Société française de numismatique du 6 mars 1965 au 4 mars 1967.
4. Vice-président de la SFN du 7 mars 1981 au 3 mars 1984, élu directeur d'études d'histoire et de littérature du Bas-Empire à l'EPHE, IVe section, sciences historiques et philologiques en 1988.
5. Président de la SFN du 6 mars 1971 au 3 mars 1973, directeur d'études à l'EPHE, VIe section, devenue EHESS.
6. Vice-président de la SFN du 2 mars 1968 au 6 mars 1971.
7. Présidente de la SFN du 7 mars 1981 au 5 mars 1983.
8. Jeton de vermeil de la SFN le 4 mars 1989, remis le 1er décembre 1990.
9. Président de la SFN du 7 mars 1987 au 4 mars 1989.
10. Président de la SFN du 3 mars 1979 au 7 mars 1981.
11. Président de la SFN du 1er mars 1969 au 6 mars 1971, directeur d'études à l'EPHE où il forma toute une génération de spécialistes d'épigraphie latine.
12. Président de la SFN du 4 mars 1967 au 1er mars 1969.
13. Douce obligation, faut-il ajouter !

de se substituer à lui pour la note. Autour de la table du café, l'atmosphère était moins intimidante que celle de la salle de cours dans une aile de la Sorbonne. La parole y était libérée pour prolonger le sujet du cours précédent, évoquer l'avancement des recherches de chacun et poser des questions au professeur comme à l'un ou l'autre des élèves. Je dois avouer que, débutant, la première heure de cours me passait parfois au dessus de la tête et que cette seconde heure de cours m'a peut-être davantage apporté tant sur le plan scientifique que sur le plan humain ! Cette seconde heure m'a offert comme une séance de rattrapage. Multitude des sujets abordés, informations, avis, conseils, dépannages et orientations bibliographiques fournis simplement et naturellement par le maître comme par les autres élèves.

Ainsi, les cours de J. Lafaurie ont mis sur les rails de nombreux chercheurs qui, par la suite, ont eu pour beaucoup de belles carrières et acquis une belle notoriété. Certains sont restés dans un anonymat plus discret. Les cours de J. Lafaurie ont été un foyer de recrutement pour de nouveaux membres de la Société française de numismatique. Ceux qui arrivaient pour le cours à l'EPHE, ne tardaient pas à solliciter leur admission à la Société et étaient parrainés par J. Lafaurie et l'un(e) ou l'autre de ses élèves. Les cours de J. Lafaurie ont aussi été le foyer ou le creuset de nombreuses communications à la Société, communications de J. Lafaurie lui-même, mais aussi de ses élèves. Par son dynamisme stimulant et par son exemple encourageant, J. Lafaurie poussait ses élèves à communiquer à une séance de la Société en leur montrant tout l'intérêt de leur sujet et en suggérant déjà la simplicité du plan de la communication pour aider à faire tomber les hésitations et la timidité de l'orateur néophite. Les cours de J. Lafaurie ont été une clé qui ouvrait toutes les portes du sacro-saint Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France. Il était l'un des plus éminents membres de l'institution et plusieurs de ses membres suivaient ses cours. Le chercheur qui suivait les cours de J. Lafaurie, arrivant au Cabinet des Médailles, y retrouvait aussitôt des visages connus, souriants et accueillants qui l'aidaient bien volontiers dans son travail. Avec les cours de J. Lafaurie se sont noués des liens tout à fait durables faits de respect, d'estime, d'amitié et d'échanges humanistes dans lesquels cette seconde heure de cours a joué un rôle capital.

Marc BOMPAIRE*

Autour de l'œuvre d'Adolphe Landry (1874-1956)

L'*Essai économique sur les mutations monétaires de l'ancienne France de Philippe le Bel à Charles VII* publié en 1910 par Adolphe Landry, maître de conférences à l'EPHE, occupe une place originale dans les relations établies entre l'EPHE et les numismates. Il s'agit bien d'une recherche sur l'économie monétaire médiévale et moderne qui, comme telle, a particulièrement suscité mon intérêt. Comme telle, elle n'a pas reçu un écho prolongé chez les numismates au-delà des comptes rendus que lui a consacrés Adolphe Dieudonné en 1911 dans la *RN* (p. 272-274) et dans la *BEC* (p. 324-326). Elle n'a pas par ailleurs été reprise par A. Landry lui-même dans ses travaux ultérieurs ni par les économistes, alors que la monnaie métallique s'éloignait de leurs préoccupations.

* Directeur d'études EPHE-PSL. Courriel : marc.bompaire@ephe.psl.eu

Cette recherche tient une place particulière, et finalement réduite, dans la carrière et l'œuvre d'A. Landry qui mérite par ailleurs l'attention[1]. Reçu premier à l'École Normale, agrégé de philosophie, A. Landry soutient en 1901 une thèse de 510 pages sur *L'utilité sociale de la propriété individuelle* qui ne passa pas inaperçue si on se fie aux titres de la presse : « Le socialisme en Sorbonne », « le collectivisme en Sorbonne » (*Le Temps* et *Le Journal des débats* des 4 et 5 juin 1901) : « Comment une si audacieuse manifestation n'est-elle pas refoulée par l'autorité universitaire ? » s'interroge même *La Croix*. Le *Petit parisien* explique la radicalité de la thèse : « Landry a démontré que la propriété individuelle forme obstacle à la production, entrave la distribution des produits et, par conséquent, restreint la repopulation... », où son intérêt spécifique pour les questions de population est déjà apparent comme en témoignent divers articles de cette période. Les ouvrages qui suivent s'inscrivent dans cette approche socialiste qui transparaît aussi dans le gros manuel universitaire plus classique qu'il publie en 1908[2], après son arrivée à l'EPHE.

La création de conférences pour Landry n'allait pas de soi comme en témoignent la transcription des séances du conseil[3] : le 17 juin 1906 « Le président informe la section que le conseil municipal de Paris désirerait fonder une conférence sur l'histoire des doctrines économiques ». En l'absence de demande écrite, la question fut ajournée. Le 24 juin, le texte est arrivé : « Le président communique la proposition relative à la création d'une conférence complémentaire d'histoire des doctrines économiques (fondation de la Ville de Paris) dont serait chargé M. Adolphe Landry, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Après une longue discussion cette proposition est adoptée par 15 voix contre 14 et une abstention ». La subvention de 4 000 F de la ville de Paris n'arriva qu'en mars 1907, ce qui décala le début des conférences[4]. Landry a évoqué la réticence de l'EPHE, même avec l'assurance d'un financement par la Ville de Paris, rappelé sur le programme des conférences 1907-1908[5] : Histoire des doctrines économiques (fondation ville de Paris). Histoire des théories de la population. – Examen critique de *La richesse des nations* d'Adam Smith. Dans l'éloge de François Simiand prononcé en 1935[6] il précise : « La première introduction de l'économie politique dans l'école n'avait pas été sans inquiéter certains de nos maîtres qui considéraient une telle matière comme sortant du cadre de la section et qui surtout se demandaient alors si elle pourrait être étudiée selon les méthodes traditionnelles de celle-ci. De l'enseignement de Simiand à l'EPHE on peut dire qu'il a été conforme à l'esprit de cette école ». L'examen approfondi de *l'Essai* permet de conclure que celui d'A. Landry lui aussi répondait pleinement à ces exigences. Les conférences de Landry, maître de conférences en 1907, puis directeur d'études en 1910, toujours sur financement de la ville de Paris, ont été assez épisodiques jusqu'à sa retraite en 1942, mais elles ont été particulièrement productives. Les *Annuaires* donnent les résumés de ses conférences de 1908-1909[7] : Les théories françaises de la monnaie.

1. Voir Sauvy 1956.
2. *L'intérêt du Capital*, Paris, 1904, 367 p. ; *Principes de morale rationnelle*, Paris, 1905, 278 p. ; *Manuel d'Économique à l'usage des facultés de Droit*, Paris, 1908, 891 p.
3. *Annuaire SHP*, 1907, Chronique 1905-1906, Séances du conseil, p. 148.
4. *Annuaire SHP*, 1908, Chronique 1906-1907, Séances du conseil, p. 135.
5. *Annuaire SHP*, 1908, p. 162.
6. *Annuaire SHP*, 1935, p. 5-17, à la p. 11.
7. *Annuaire SHP*, 1909-1910, p. 56-58.

– Étude des *Principles of economics* d'Alfred Marshall, de 1909-1910[8] Théories du salaire. – Économie politique de 1789 à 1848 et en 1911 il assure une conférence sur Cantillon, alors qu'il a été élu député de la Corse et qu'il obtient aisément au conseil du 6 novembre 1910, par 26 voix sur 28, de désigner deux suppléants avec moitié du traitement accordé par ville de Paris[9].

Sa carrière de parlementaire ne connaît que de brèves interruptions (1933-1936 et 1940-1945) durant lesquelles il reprend ses conférences, qui sont désormais centrées en 1934-1936 sur « La population française au XVIIIe s. » puis sur Malthus[10] et qui débouchent sur un livre publié en 1934, *La révolution démographique*, 231 p., comme celles des années 1907-1911 avaient conduit à la publication en 1910 de *l'Essai*. Après 1940, où il refuse de voter les pleins pouvoirs, il reprend en 1941-1943 des conférences[11] qui le conduisent à la publication en 1945 d'un magistral *Traité de démographie historique*, 651 p.

Sa carrière politique qu'il n'est pas lieu de détailler ici se développe au service de la Corse, où il fut maire de Calvi et président du conseil général en même temps que député (1910-1932, 1936-1940, 1945-1946) ou sénateur (1930, 1945-1956), mais aussi des questions de population et de famille, moins comme ministre de la marine (1920-1921) ou de l'Instruction publique (4 jours en 1924) qu'au ministère du travail en 1931-1932. Administrateur de l'agence nationale de la dépopulation dès 1912, il avait contribué au vote en 1913 la loi d'assistance aux familles nombreuses devenue en 1923 (il était alors vice-président de la Chambre) loi d'encouragement, et travaillé à l'extension des indemnités familiales accordées aux militaires en 1913 aux fonctionnaires en 1917 puis (comme ministre) à l'ensemble des salariés de l'industrie et du commerce en 1932 et en 1937 aux salariés agricoles. Membre du haut comité de la population créé en 1939 et recréé par le général de Gaulle en 1945, il avait été au cœur de l'adoption du Code de la famille en juillet 1939 puis de la création en 1945 des allocations familiales dont la vocation était d'assurer aux familles ayant des enfants un même niveau de vie que si elles n'en avaient pas.

L'empreinte laissée par A. Landry dans le monde scientifique ne se limite pas aux années où il tint lui-même ses conférences. En effet, les suppléants qu'il désigna sont également pour la plupart des personnalités marquantes : en 1911, à côté d'Albert Aupetit (Banque de France), son premier suppléant (1911-1924) fut François Simiand (1873-1935), professeur au Collège de France en 1932, pour qui avait été créée en 1924 une direction d'études d'*Histoire et statistique économiques* où il eut pour successeur Ernest Labrousse. Les programmes et les résumés de leurs conférences témoignent de la place que tenaient les questions monétaires en liaison avec les prix et les salaires. Désiré Pasquet, suppléant de 1918 à 1924 devint également directeur d'études (1925-1928) avec une chaire d'Histoire des États-Unis. On peut se demander dans quelle mesure l'engagement politique, bien connu pour E. Labrousse, Fr. Simiand ou Albert Mathiez (suppléant en 1929-1932[12]) a pu jouer dans le choix de ces suppléants. En effet D. Pasquier avait consacré sa thèse à *Londres et les ouvriers de Londres*, Édouard

8. *Annuaire SHP*, 1910, p. 82-84.
9. *Annuaire SHP*, 1911, p. 57-58 et p. 102.
10. *Annuaire SHP*, 1934, p. 29-31 ; 1936, p. 36-38.
11. *Annuaire SHP*, 1943, p. 83-86 ; 1945, p. 91-95.
12. Le papier monnaie sous la Révolution figure au programme de ses conférences de 1931-1932.

Dolléans (suppléant en 1937-1939) avait travaillé sur le mouvement ouvrier et Georges Bourgin dont les conférences s'étendent de 1925 à 1942, avant qu'il ne devienne directeur des Archives de France en 1944, avait publié dès 1912 *Le socialisme Français de 1789 à 1848*. Le cas est moins assuré pour Gaëtan Pirou (1928-1943), professeur à la faculté de Droit de Paris ou Albert Girard (1935), le seul à avoir publié sur des questions monétaires. C'est finalement Charles Morazé, suppléant en 1942-1943, qui prend la succession de Landry dans la chaire d'*Histoire des faits et des doctrines économiques* où sa première conférence porte sur la monnaie. Les questions monétaires furent ainsi illustrées dans la durée à l'EPHE, essentiellement pour les périodes modernes et contemporaines qui bénéficiaient déjà de l'attention privilégiée de Landry.

Les écrits de Landry ne laissent pas apparaître d'appétence particulière pour la période médiévale et le résumé des conférences de 1908-1909 qui furent consacrées aux théories françaises de la monnaie montre que cela n'en devint le cœur que de façon imprévue voire non désirée[13] : « Pour ce qui est des théories de la monnaie on est resté *confiné* dans le Moyen Âge pendant la plus grande partie de l'année, jusqu'à Pâques environ. Les théories monétaires du Moyen Âge ont été étudiées récemment par M. Bridrey dans un ouvrage qu'il a publié sur Nicole Oresme. Comme M. Bridrey dont le livre a été utilisé beaucoup dans la conférence mais des thèses duquel on a dû s'écarter souvent, on a fait du *Traité* d'Oresme le centre de cette première recherche et c'est à la question des mutations des monnaies qu'on s'est surtout attaché. On s'est occupé d'abord des conceptions juridiques qui ont prévalu au Moyen Âge touchant les monnaies ; on a dû aussi pour l'intelligence des auteurs s'occuper des pratiques monétaires de cette époque. Ce n'est qu'ensuite qu'on a abordé les écrivains qui ont envisagé les monnaies du point de vue économique». De fait l'*Essai* s'appuie sur une lecture approfondie des penseurs français jusqu'au XVIIIe s. avec de multiples citations et des discussions plus approfondies des travaux de Necker, d'Aguesseau, Cantillon ou Melon. Il se réfère aussi aux auteurs des années 1566-1578 récemment étudiés par Henri Hauser (en 1906) comme à ceux des périodes voisines : Grimaudet, Lebègue, Poullain sont cités à côté de Jean Bodin ou de Charles Dumoulin, mais c'est la parution du livre d'Émile Bridrey qui conduisit Landry à approfondir l'approche de la pensée médiévale. Son projet initial entrait probablement dans une démarche systématique d'enquête sur les doctrines économiques. Landry avait déjà consacré un article en 1905 à la rapidité de circulation monétaire dans la *Revue d'économie politique* où il rendit compte en 1908 (p. 810-813) du travail de Bridrey, lecture qui put l'inciter à retenir ce thème pour ses conférences.

À l'hypothèse d'une démarche polémique engagée par Landry face au travail de Bridrey, sur la suggestion peut-être d'autres savants, il faut semble-t-il préférer celle d'une simple lecture critique telle qu'il l'évoque dans ses écrits, à commencer par ses « Notes critiques » de 1909[14] : « C'est après avoir écrit ce compte rendu, en effet, que j'ai eu à me servir du Nicole Oresme de M. Bridrey pour la préparation de mes conférences de l'École des Hautes Études. J'ai dû, à ce moment, le regarder de très près ; et c'est ainsi que j'ai été amené à y découvrir les fautes qu'un premier examen ne m'avait pas révélées. »

13. *Annuaire SHP*, 1909-1910, p. 56-57.
14. Landry 1909.

Ces critiques prennent un tour érudit quand Landry pointe, sur trois pages, les inexactitudes des citations d'Albert le Grand ou reprend les familles de manuscrits du *Traité des monnaies* et leurs variantes pour écarter les dates proposées par Bridrey pour sa rédaction et suggérer que celle-ci n'est pas nécessairement antérieure à la réforme de 1360 qui introduisit le franc et, pour un quart de siècle, la stabilité monétaire. Landry, en l'occurrence appliquait les méthodes critiques de l'EPHE tout autant que celles de l'économie, en s'attachant particulièrement à l'interprétation erronée par Bridrey des feux fiscaux en matière de démographie, ce qui correspond bien à ses préoccupations. Avait-il pu bénéficier de relais parmi les médiévistes pour nourrir son argumentation ? La thèse de droit soutenue et publiée en 1908 par Émile Bridrey, « élève de l'EPHE », avec un sous-titre qui rejoignait l'intitulé de la chaire de Landry (Étude d'histoire des doctrines et des faits économiques) avait en effet suscité des réactions parmi les spécialistes des monnaies, à commencer par Ernest Babelon qui publie dès 1908 un mémoire où Bridrey est longuement cité et critiqué[15] :

> « Non ! En dépit de certaines définitions d'école [avec une note renvoyant à Bridrey] le Moyen Âge n'a pas connu la monnaie signe sans valeur intrinsèque, jamais la monnaie féodale n'a été traitée comme une simple mesure ! »

Même si Adolphe Dieudonné s'efforce de tenir une position équilibrée[16], les réactions sont également vives, comme de coutume, du côté de L. Borrelli de Serres. On est ainsi conduit à s'interroger sur l'hostilité à laquelle s'est heurté Bridrey, mais on hésite à envisager des oppositions politiques ou des rivalités universitaires, dans la mesure où la carrière de Bridrey à Caen est restée relativement dans l'ombre de celle de Robert Génestal, professeur à Caen puis à Paris et directeur d'études en histoire du droit canon depuis 1906 qui avait lui-même soutenu une thèse dans le domaine économique en 1901 : *Le rôle des monastères comme établissements de crédit en Normandie au Moyen Âge*. Parmi les personnes remerciées par Landry, on relève les noms d'A. Dieudonné, de Fernand Mazerolle mais aussi de Maurice Prou dont il cite les articles les plus récents ou de L. Borrelli de Serres qui lui confia les bonnes pages de travaux en cours. À défaut d'expliquer une animosité particulière à l'égard de Bridrey, ces relations expliquent la qualité de la documentation historique et numismatique sur laquelle a pu s'appuyer Landry qui cite également les travaux des années 1890 de Maurice de Vienne ou de Georges d'Avenel ou le mémoire plus récent encore (1902) d'Émile Levasseur sur le monnayage de François Ier.

Le livre de Landry bénéficie ainsi d'une information de premier plan qui lui permet de suivre une démarche originale et, plutôt que de proposer une histoire des mutations monétaires, il raisonne sur les mutations présentées comme un système au fonctionnement complexe et original, par rapport par exemple à la notion de *debasement*. Son analyse met également en évidence une spécificité de la période médiévale et moderne par rapport aux périodes anciennes, c'est leur rattachement au régime du bimétallisme, une notion qui a toute sa portée en 1910, ou plutôt à un quasi-bimétallisme puisque la frappe n'est pas libre à strictement parler, le roi achetant les métaux ; mais comme il n'a jamais refusé d'en acheter, cela revient au même !

15. Babelon 1908, p. 296.
16. Dieudonné 1909.

Le plan de son étude, après les chapitres introductifs présente successivement : les raisons générales pour lesquelles on muait les monnaies, pourquoi on affaiblissait les monnaies, pourquoi on enforcissait les monnaies avant de juger pour conclure du succès et les conséquences des mutations. Or c'est à très peu près le plan de l'étude consacrée par Marc Bloch aux mutations des monnaies dans l'ancienne France en 1939[17] : causes et conséquences communes aux deux types de mutations, causes et conséquences particulières aux affaiblissements, causes et conséquences particulières aux renforcements. Le texte de Bloch, issu d'une conférence, ne comporte pas de notes mais, bien que ses travaux d'histoire monétaire ne citent guère Landry il y a tout lieu de penser que celui-ci n'a pas été sans l'influencer. Le contexte et la tonalité des analyses sont toutefois bien différents : à la présentation des affaiblissements M. Bloch associe immédiatement le terme d'inflation, qui est totalement absent dans l'*Essai* de Landry. Les approches à propos des arbitrages pratiqués en cas d'écarts de ratio or-argent entre pays voisins sont également différentes et, en historien, M. Bloch souligne toutes les limites pratiques imposées par les prélèvements croisés de seigneuriages et autres frais, alors que Landry, après les avoir signalées les néglige pour conclure en économiste, à la nécessaire convergence des ratios autour d'un ratio marchand international. Comme économiste Landry ne recourt qu'une fois (p. 65) à une représentation graphique[18]. Néanmoins sa formulation sur le niveau de prix ou de seigneuriage en deçà duquel un métal peut être frappé ou non, au-delà duquel le métal disponible est exporté ou thésaurisé ou à partir duquel les monnaies elles-mêmes sont surhaussées, refondues ou exportées rejoint les modèles présentés par l'économie mathématique[19].

La démarche de Landry est d'examiner les doctrines anciennes et les interprétations proposées par les historiens modernes avant de les soumettre, s'il y relève quelque incohérence ou contradiction, à une analyse théorique qu'il confronte ensuite à la réalité des faits observés.

Son analyse théorique lui permet d'établir que seule la différence des taux de seigneuriage peut attirer durablement un métal d'un pays à l'autre alors que l'élévation du tarif d'achat ne provoque qu'une activation temporaire de la frappe jusqu'au moment du rattrapage des prix qui est suivi par une période de moindre frappe puisque l'utilité monétaire du métal frappé en excès est alors moindre. C'est ce type de raisonnement qui lui permet de dénoncer une illusion ou une erreur chez Bridrey qui attribue aux princes voisins et à leurs manœuvres la hausse du prix des métaux qui causa l'échec de la réforme de 1360 menée selon les idées d'Oresme. Pour Landry il apparaît nécessaire qu'après une frappe initialement intensive, l'activité des ateliers se ralentisse jusqu'à un point d'équilibre qui aurait été atteint sans jeu sur le tarif : « La répartition des métaux découle des conditions de la production et du commerce ». « Cette importation d'or et d'argent de la France se proportionnait à ce que certains auteurs appelleraient son besoin relatif de monnaie, je veux dire à l'abondance relative de ses productions et à l'importance relative du rôle de la monnaie chez elle… »

17. Bloch 1953.
18. Santiano 2010 qui entend aussi aborder en économiste ces phénomènes en donne une modélisation mathématique, mais il ne cite pas Landry.
19. Par exemple Sargent, Velde 2003.

La recherche d'un accroissement du stock des métaux ou des valeurs lui paraît une illusion partagée par les responsables du XIVe siècle et par les historiens puisqu'il convient de le rapporter à la quantité des transactions que ce stock permet d'effectuer : « Qu'il vienne à y avoir plus de métal monnayé en circulation, les prix, la valeur nominale des biens en sera affectée, sans qu'il se produise par ailleurs de changement favorable ou défavorable à l'économie ».

Cette vision d'une fluidité des échanges et des transactions conduisant à un point d'équilibre gênait déjà A. Dieudonné qui soulignait dans son compte rendu les aspérités des réalités économiques médiévales. Mais, comme le rappelle Landry, cette croyance, tout erronée qu'elle soit, était un fait. Elle explique que les princes soucieux d'accroître les quantités monnayées aient fait jouer pour cela le mécanisme des mutations : « Par l'élévation du tarif la frappe est activée, le métal précieux est attiré aux ateliers ; l'augmentation numéraire des espèces, d'autre part, sert à préserver le seigneuriage ou à l'accroître. Au bout d'un certain temps, cependant, l'effet de cette opération combinée sera épuisé. Que fera-t-on ? On la renouvellera ». Autant de mesures artificielles selon Landry et inefficaces sur le long terme où contrecoup et retour à l'équilibre finissent par s'imposer.

« Jusqu'au XVIe siècle en France la frappe des métaux, lorsque certaines mesures ne venaient pas l'accroître artificiellement, a été toujours fort restreinte. Pourquoi cela ? ». C'est la faiblesse de la production minière qui explique selon lui la faiblesse du stock et des émissions monétaires. Il rejoint ainsi une opinion couramment admise à son époque : « On a donc dit que la monnaie était rare au Moyen Âge, on a dit qu'elle était insuffisante, que le Moyen Âge a souffert d'une pénurie de métal » mais il n'en tire pas la même conclusion que « Les affaiblissements auraient été d'une certaine manière au Moyen Âge une conséquence inéluctable de la rareté des métaux » puisque pour lui les niveaux du stock monétaire, des prix et des transactions tendent spontanément à s'ajuster. Il reste imperméable à l'idée qui a conduit la plupart des économistes à considérer comme marginales et sans portée véritable les fluctuations d'un stock métallique aussi insuffisant avant le XVIe s. Les dynamiques de développement économique sont également absentes de son exposé qui conclut que les conséquences des mutations « se résument dans le trouble du commerce et des transactions en général ». Cet aspect du travail de Landry est peut-être le plus daté – du temps du franc or – mais ses analyses n'ont manqué ni de qualité ni de postérité au-delà du seul domaine de la démographie.

Bibliographie

BABELON 1908 : E. BABELON, La théorie féodale de la monnaie, *Mémoires de l'institut de France, Académie des inscriptions*, 28, 1, 1908, p. 279-347.

BLOCH 1953, M. BLOCH, Mutations monétaires dans l'ancienne France, *Annales ESC*, 1953, p. 145-158 et 433-456.

BORRELLI DE SERRES 1909 : L. BORRELLI DE SERRES, Trois hypothèses sur les variations monétaires au XIVe siècle, dans *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle*, III, 1909, p. 439-545.

BRIDREY 1906 : E. BRIDREY, *La théorie de la monnaie au XIVe siècle Nicole Oresme (Étude d'histoire des doctrines et des faits économiques)*, Paris, 1906, XXXIX-741 p.

DIEUDONNÉ 1909 : A. DIEUDONNÉ, La théorie féodale de la monnaie d'après deux livres nouveaux, *RN*, 1909, p. 90-106.

Landry 1909 : A. Landry, Notes critiques sur le Nicole Oresme de M. Bridrey, *Le Moyen Âge*, XXII, 1909, p. 145-178.
Landry 1910 : A. Landry, *Essai économique sur les mutations des monnaies dans l'ancienne France de Philippe le Bel à Charles VII*, Paris, 1910, 219 p.
Sauvy 1956 : A. Sauvy, Adolphe Landry, *Population*, 11, 4, 1956 p. 609-620.
Santiano 2010 : B. Santiano, *La monnaie, le prince et le marchand. Une analyse économique des phénomènes économiques au Moyen Âge*, Paris, 2010.
Sargent, Velde 2003 : Th. J. Sargent, Fr. Velde, *The big problem of small change*, Princeton, 2003, 405 p.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2018

Présidente : Mme Catherine Grandjean , présidente de la SFN.

Membres et invités présents (43): Mmes et MM. R. Andurand, E. de Baillon, D. Bocciarelli, M. Bompaire, H. Bost, A. de Bouillon, R. Bude, Chr. Charlet, O. Charlet, M. Chauveau, Fr. de Callataÿ, F. Delrieux, V. Drost, J.-L. Ferrary, Br. Fischer, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, P.-O. Hochard, L. Jankowski, J. Le Rider, Ph. Mathieu, J. Meissonnier, C. Morrisson, S. Nieto-Pelletier, L. Ramskold, I. Rapti, A. Ronde, L. Schmitt, St. Sombart, S. de Turckheim-Pey, B. Upchurch, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack.

Membres excusés : MM. L. Lariche, J. Jambu, A. Suspène, Fr. Wojan.

La présidente de la Société française de Numismatique, Mme Catherine Grandjean, souhaite la bienvenue aux participants de cette séance thématique organisée par M. Antony Hostein. Il s'agit, dans le cadre du cent cinquantième anniversaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), de présenter les relations entre la numismatique et la célèbre École.

BSFN

Les procès-verbaux des séances de novembre 2017 (72-9), de janvier (73-1), de février (73-2) et de mars 2018 (73-3) sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont tous adoptés à l'unanimité. La présidente se félicite de la publication très rapide des bulletins, grâce à la diligence des auteurs et du secrétaire de rédaction, M. Pierre-Olivier Hochard.

La présidente annonce par ailleurs le changement d'imprimeur, suite au dépôt de bilan de la Société France-Quercy. L'Imprimerie Corlet a été prise à l'essai pour l'impression du *BSFN* de mars. M. René Wack, trésorier de la SFN, qui a négocié cette affaire avec une grande efficacité, propose de prendre cet imprimeur à l'essai aussi pour la prochaine *Revue numismatique*.

Candidature

La candidature de M. Clément Pinault, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Saint-Jean-de-Bray (Loiret), parrainée par Mmes Catherine Grandjean et Frédérique Duyrat, est présentée à l'assemblée.

Élections

Les candidatures de Mme Murielle Troubady et du musée Bottacin de Padoue, présentées lors de la séance ordinaire de mars, sont soumises au vote de l'assemblée. Mme Troubady et le musée Bottacin sont élus respectivement membre correspondant et membre correspondant étranger à l'unanimité.

Annonces

La présidente rappelle que les prochaines Journées numismatiques de la SFN se tiendront le premier week-end de juin (1er-3) à Orléans. Le bulletin d'inscription est d'ores et déjà disponible sur le site Internet de la SFN. Elle précise qu'il convient de le renvoyer dès que possible au secrétariat de la SFN, afin de finaliser le programme des communications, d'organiser la visite du Centre Babelon dans la matinée du vendredi 1er juin et aussi, pour ceux qui le souhaiteraient, un covoiturage pour le retour d'Orléans, si la grève SNCF se poursuit.

Elle signale également que la séance thématique de septembre sera l'occasion de rendre hommage à Mme Sylvie de Turckheim et à M. Georges Gautier.

Elle annonce que, par ordonnance souveraine du prince Albert II de Monaco en date du 26 février 2018, MM. Christian Charlet, Jean-Louis Charlet et Francesco Pastrone, respectivement membre titulaire et membres correspondants de la SFN, ont été à nouveau nommés membres pour trois ans de la Commission consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S le Prince de Monaco. Cette nomination est assortie de la qualité de membre du Comité de gestion du Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco créé en décembre 1995 par le prince Rainier III.

Enfin, elle signale, suite à un courriel de M. Jérôme Jambu, que la *Revue numismatique* 2015 (vol. 172) est désormais accessible en ligne sur le site de recherches « Persée ».

Ouvrages reçus

La présidente fait circuler les publications reçues récemment :

- *Bulletin du Cercle d'Études numismatiques*, 54-3, septembre-décembre 2017 ;
- *Cahiers d'Archéologie & d'Histoire du Berry*, 215, décembre 2017 ;
- *Cahiers de Civilisation médiévale*, 60, octobre-décembre 2017 ;
- *Numismatisches NachrichtenBlatt*, 2018-2 et 2018-3.

Communications

Après quelques mots d'accueil de Mme Catherine Grandjean, présidente de la SFN, puis de M. Hubert Bost, président de l'EPHE, MM. Fabrice Delrieux, Michel Amandry, François de Callataÿ, Antony Hostein, Mme Cécile Morrisson, MM. Christian Charlet, Jacques Meissonnier et Marc Bompaire prononcent tour à tour leurs communications. À l'issue de celles-ci, la présidente et les organisateurs de cette séance remercient les orateurs et les participants. La présidente déclare alors la séance close.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2018

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

9 770037 934005